

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

**INSTITUT SÉNÉGALAIS DE
RECHERCHES AGRICOLES**

150205346

MÉMOIRE DE CONFIRMATION

**présenté par Dr Cheikh Oumar BA Sociologue
sous la Direction du Professeur Abdoulaye Bara DIOP**

Sur

**Migrations et organisations paysannes en Basse Casamance.
Une première caractérisation à partir de l'exemple du village de Suel
(Département de Bignona).**

Juin 1997

SOMMAIRE

PAGE DE GARDE.....	1
SOMMAIRE	2
LISTE DES SIGLES.....	3
AVANT-PROPOS	5
1. INTRODUCTION.....	8
2. PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE	12
2.1. Organisation sociale <i>Diola</i>	13
2.2. Suel, un village typique du phénomène de mandinguisation.....	16
3. DEUXIEME PARTIE : CADRE THEORIQUE	19
3.1. État de la question.....	19
3.2. Problématique	27
3.3. Méthodologie.....	29
4. TROISEME PARTIE : CARACTERISATION DES PRINCIPALES ORGANISATIONS PAYSANNES DE LA BASSE CASAMANCE.....	35
4.1. Département d'Oussouye	35
4.2. Département de Ziguinchor	36
4.3. Département de Bignona	40
5. QUATRIEME PARTIE : ANALYSE SOMMAIRE DE QUELQUES RESULTATS DE TERRAIN	51
5.1. Au niveau villageois	51
5.2. A l'échelle régionale.....	59
6. CINQUIEME PARTIE : PROPOSITION D'AXES DE RECHERCHE	62
6.1. Activités en cours.....	62
6.2. Activités prévues.....	63
7. CONCLUSION GENERALE.....	65
8. BIBLIOGRAPHIE GENERALE.....	67
9. ANNEXES	70
LISTE DES ASSOCIATIONS DU VILLAGE DE SUEL	75
TABLE DES MATIERES	76

LISTE DES SIGLES

ADY : Association pour le Développement du Yamakeuye

AJAC : Association des Jeunes Agriculteurs de Casamance

AJAEDO : Association des Jeunes Agriculteurs et Eleveurs du Département d'Oussouye

AMANARY : En langue Diola veut dire chacun mange à sa faim

AMICAR : Amicale des Anciens du Centre CARA d'Affignam

APRAN : Associations pour la Promotion Rurale de l'Arrondissement de Nyassia

ASC : Association Sportive et Culturelle

BC : Basse Casamance

CADEF : Comité d'Action pour le Fogny

CADEV : Comité d'Action pour le Développement de la Ville (Commune) de Bignona

CER : Centre d'Expansion Rurale

CNCR : Conseil National de Concertation des Ruraux

CORD : Coordination des Organisations Rurales du Département de Bignona

DERBAC : Projet de Développement Rural de la Basse Casamance

FDGPF : Fédération Départementale des Groupements de Promotion Féminine de Bignona

FONGS : Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal

GEOC : Groupement des enquêteurs et observateurs de Casamance

GIE : Groupement d'intérêt Economique

GP : Groupements de Producteurs

GRAS : Groupement des Agriculteurs de Suel

IFAN : Institut Fondamental de l'Afrique Noire

ISRA : Institut Sénégalais de Recherches Agricoles

LUKAAL : En langue diola signifie Planton

MFR : Maison Familiale et Rurale

ONCAD : Office National de Coopération et d'Assistance pour le Développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OP : Organisation Paysanne

ORSTOM : Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération.

PIDAC : Projet Intégré de Développement Agricole de la Casamance

PROGES : Projet de Gestion des Eaux du Sud

SOMIVAC : Société de Mise en Valeur Agricole de la Basse Casamance

AVANT-PROPOS

Recruté le 12 Juin 1996 par l'ISRA (Institut Sénégalais de Recherches Agricoles) pour un contrat d'un an renouvelable, il m'a été demandé de présenter un Mémoire de stage pour ma titularisation. Le temps est passé très vite tellement j'étais sollicité ailleurs.

Heureusement que les autorités de l'Institut ont été très compréhensives en me permettant d'honorer tous les engagements auxquels je m'étais souscrit antérieurement. Ainsi, du mois de juin au mois d'août, elles m'ont permis de participer à l'Institut sur le Genre organisé par le CODESRIA. Ensuite, deux semaines m'auront permis de boucler le cours que je dispensais à l'Université de Saint-Louis.

Par la suite, en accord avec le Directeur scientifique et le chef d'URR BMC, j'ai pu finaliser et soutenir, au bout de 3 mois, ma thèse de 3ème cycle à l'UCAD de Dakar, sur le thème: *Dynamiques migratoires et changements sociaux au sein des relations de Genre et des rapports jeunes/vieux des originaires de la Moyenne Vallée du Fleuve Sénégal.*

Aussi, pendant le mois de Décembre, j'ai présenté une communication au colloque co-organisé par l'ORSTOM et l'IFAN sur les Systèmes migratoires en Afrique de l'Ouest.

Parallèlement à la conduite de ces différentes activités, le temps passé à Djibélor a été l'occasion d'une immersion tranquille. Sur le plan professionnel, je me suis impliqué dans la vie du centre. J'ai participé activement aux rédactions de la synthèse des Diagnostics Participatifs (DP) et du Plan Stratégique. De plus, j'ai assuré la responsabilité scientifique du travail de Lucien NDECKY dans le cadre du Programme NRBAR R-15 sur *l'adoption des technologies de gestion de la fertilité des sols dans les rizières de mangroves de la Basse Casamance et les périmètres irrigués du Bassin de l'Anambé.*

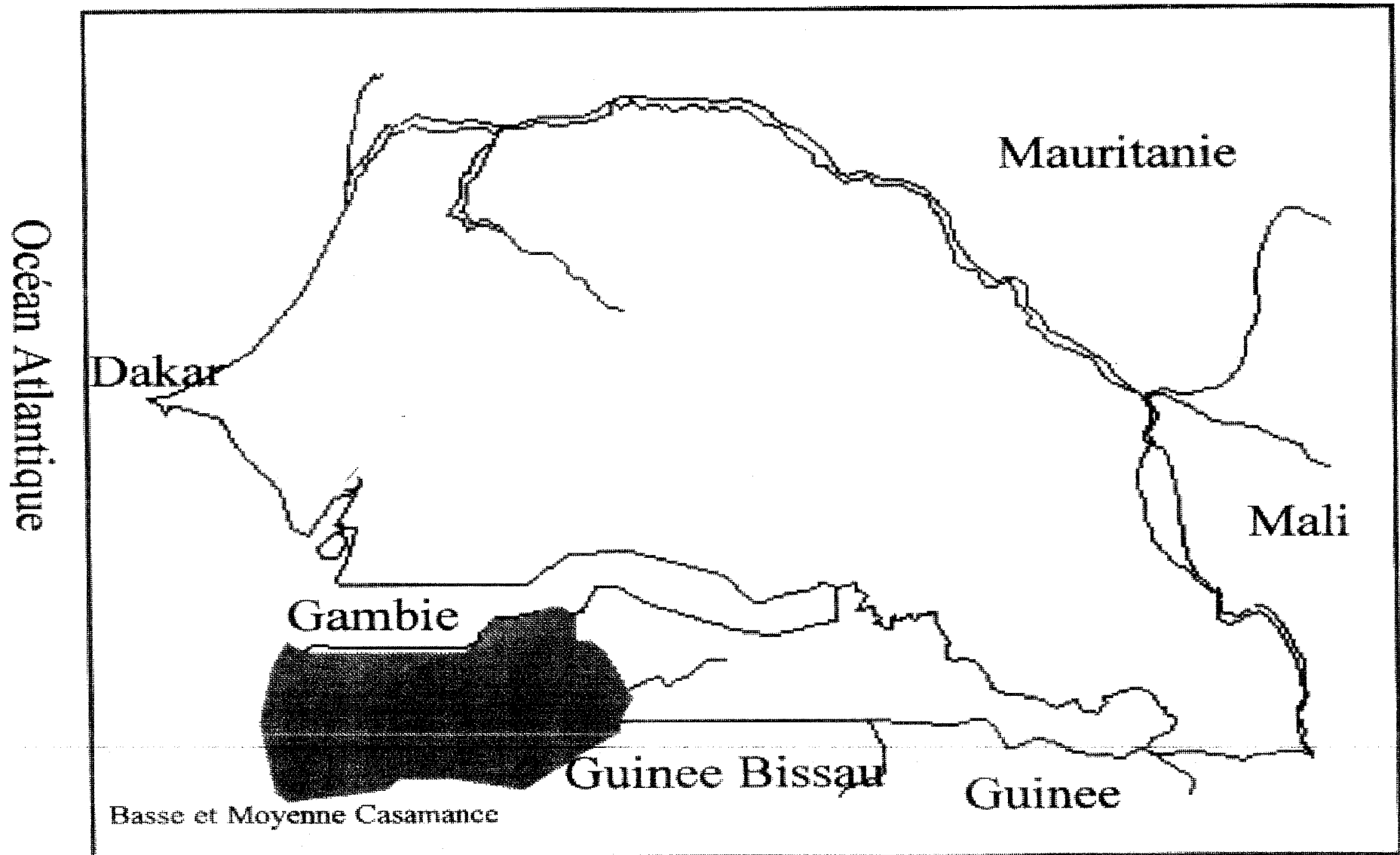
Cependant, prévues dans mon planning pour démarrer dès le début du mois de janvier, les recherches pour mon Mémoire n'ont commencé qu'au mois de mars. La mise en place tardive des fonds a été le motif de ce retard ; ce qui nous a conduit, dans une certaine mesure, à procéder à des réajustements méthodologiques. Du coup, le travail effectif consacré au Mémoire couvre à peine quatre mois.

Sur le plan interpersonnel, j'ai été très touché par l'accueil très chaleureux que les "Djibélorois" (hommes, femmes et enfants vivant dans la station de Djibélor) ont manifesté à mon endroit.

Malgré le peu de temps passé avec les “américains” (chercheurs du centre en formation aux États-Unis) et bien qu'ils soient très chargé, ceux-ci n'ont ménagé aucun effort pour m'intégrer tant sur le plan scientifique qu'humain. J'ai bénéficié de la même attention de la part des chercheurs, administratif, autres membres du personnel présents dans le centre. Dans les conditions actuelles faites de rareté des ressources financières, le personnel de Djibélor, sur instruction de son chef d'URR a, à l'unanimité, fait passer mon travail comme une des priorités du centre. J'en suis très profondément touché.

Je tiens à remercier tous ceux qui, directement ou indirectement, ont apporté leurs contributions à ce travail. J'adresse une mention spéciale à Monsieur le Professeur Abdoulaye Bara DIOP qui, tout en étant en retraite, a accepté de diriger ce travail.

Situation de la Basse et Moyenne Casamance



1. INTRODUCTION

Le Sénégal est un pays à vocation agricole. L'agriculture, l'élevage et la pêche constituent les principales activités pratiquées par sa population.

Cependant, depuis quelques décennies, à l'instar de tous les pays du Sahel, il connaît une baisse de sa pluviométrie. Cette situation génère une crise de son agriculture dont la première, dans la période post-indépendance, remonte au début des années 1970.

Région au Sénégal où les conditions pluviométriques sont les plus favorables, la Basse Casamance n'est pourtant pas épargnée. Elle est aujourd'hui confrontée à une dégradation accélérée de son milieu naturel. Le fait que l'hydrologie superficielle de la région soit dominée par la mer et en relation avec sa pluviosité déficitaire, la zone connaît des problèmes aigus de salinisation des rizières, de toxicité ferreuse et de baisse de fertilité des sols. Outre ces contraintes, on peut noter un enherbement excessif, un manque d'organisation des producteurs, une absence de filières semencières, un manque de matériel agricole adapté et performant.

La destruction du couvert végétal et la baisse de la nappe phréatique constituent des indicateurs de la dégradation du potentiel écologique dont l'une des conséquences est la diminution de la production du riz qui constitue la base de l'alimentation en pays *diola*. PELISSIER soutenait déjà en 1966 que «“Manger”, pour un *Diola*, n'a d'autre sens que “manger de riz”, et c'est être au dernier degré de la misère que de passer une journée sans en consommer. Etre riche signifie disposer de rizières et de greniers de riz abondants qui sont source de prestige et d'aisance, de tous biens matériels et spirituels» (PELISSIER, 1966 : 709).

La péjoration des conditions climatiques et écologiques entraîne un bouleversement des systèmes de production et contraint le paysan à développer de nouvelles stratégies. Ces innovations s'expriment à travers deux types. Au niveau des activités agricoles, les stratégies paysannes se traduisent par la construction de petits endiguements (digues et diguettes), par la remontée vers le plateau (cultures céréalières ou légumineuses, sésame, maraîchage, bananiers...), par le développement de petits groupements de producteurs agricoles. Dans le cadre des activités extra-agricoles, les stratégies concernent la cueillette de fruits forestiers, la récolte de vin de palme, l'extraction de vin de cajou, le développement de l'artisanat et du petit commerce, le développement d'activités touristiques et les migrations.

La recherche a-t-elle pu prendre en compte, dans toutes ses composantes, ces nouvelles dynamiques ?

Depuis sa création en 1974, l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA) s'est fixé pour mission de :

- générer des innovations technologiques à l'intention des producteurs et des industriels agricoles
- produire des connaissances pour la planification du développement rural et l'enseignement agricole.
- contribuer à la diffusion des résultats de la recherche
- promouvoir la formation des chercheurs nationaux et œuvrer au développement de la coopération scientifique internationale
- recueillir, préserver et protéger le patrimoine scientifique et technique national.

Pour atteindre ces objectifs dans la région de Ziguinchor, l'ISRA a mis sur pied en 1982, au centre rizicole de Djibélor, une équipe de recherche multidisciplinaire dont l'objectif est l'analyse des systèmes de production et l'étude de leur environnement, l'identification des contraintes et leur hiérarchisation, la conception, l'expérimentation et l'évaluation avec les paysans de solutions susceptibles d'améliorer leur productivité et leur niveau de vie (Rapport Équipe système de Djibélor 1982 : 2).

Sur la base des enquêtes informelles menées dans 30 villages, l'équipe système a repéré 5 situations agricoles en Basse Casamance à partir de la division sexuelle du travail, le rapport terres exondées/terres inondées et de l'adoption ou non de la traction animale.

Cette équipe a abouti à d'importants résultats ; cependant, certains problèmes persistent voire se sont accrus au point d'entraîner un dysfonctionnement des systèmes de production générant l'actuelle crise de l'agriculture sénégalaise. Dans le souci de prendre en compte ces problèmes, l'ISRA a élaboré un Plan Stratégique qui a nécessité la conduite, en 1996, des diagnostics partagés avec les paysans. Le recrutement d'un sociologue s'inscrit dans cette dynamique de recherche.

La vision sociologique des problèmes auxquels sont confrontés les paysans a fait défaut ces dernières années. L'absence de spécialiste en est à l'origine. Les passages de Made DIOUF (notamment) et celui de Babacar DIENG, s'ils ont largement contribué à une meilleure compréhension des enjeux structurants le monde rural, ont été courts. Le premier, dont l'intervention s'inscrivait dans le cadre des travaux de l'Équipe Système, n'est resté que trois ans. L'intervention du second dans le programme PROGES/ISRA n'a duré que deux

ans. Du coup, depuis trois ans l'équipe de l'ISRA-Djibélor a fonctionné sans sociologue. Or, face à la diversité des stratégies anti-aléatoires développées par les paysans de la Basse Casamance, la bonne connaissance de l'environnement socio-économique des acteurs devient un préalable à toute diffusion de nouvelles technologies. A quoi sert la création des technologies les plus performantes quand on ne parvient pas à les diffuser en milieu paysan ? La finalité d'une mise sur pied par la recherche d'un paquet technologique est son adoption par les paysans. Mais, on s'aperçoit que les paysans sont encore quelquefois réticents à adopter certaines nouvelles technologies diffusées par la recherche.

De manière générale, les stratégies paysannes renvoient à des logiques sociales, culturelles et économiques que la recherche a l'obligation de prendre en compte au risque de passer à côté de l'essentiel. L'essentiel c'est de comprendre quels sont les mécanismes de fonctionnement des différentes stratégies paysannes ? Quelles sont les logiques qui les sous-tendent mais qui ne sauraient se limiter à un simple "empirisme attentif" du paysan ? Le monde paysan est aussi complexe. Il ne se limite plus seulement à la définition classique du paysannat mais intègre de plus en plus de nouveaux acteurs. Du cadre "déflaté" (fonctionnaires ayant connu une déflation) au migrant dont le projet de départ a échoué, tous s'organisent à travers l'associatif et se réclament aujourd'hui et avant tout du monde rural. Ce qui, a priori, n'est pas une mauvaise chose puisqu'il peut traduire une volonté de ces acteurs de s'impliquer dans le développement de leur milieu d'origine. Mais, en est-il ainsi pour tout le monde ?

L'objet de cette étude est moins de procéder à une analyse fine du phénomène organisationnel en Basse Casamance que de susciter quelques réflexions que nos recherches futures prendraient en compte. Dans ce travail exploratoire, il s'agit de procéder à une caractérisation des principales organisations paysannes de la Basse Casamance et de voir le rôle joué par la migration dans le cadre de leur émergence. Quelle est la fonction du leader dans le dispositif associatif ? Celle-ci constitue-t-elle un tremplin pour une action politique plus structurée ou plutôt correspond-elle à un projet de société dont les paysans seraient les principaux bénéficiaires ?

Le présent mémoire s'articule autour de cinq parties. Dans la première est présentée la Basse Casamance avec ses caractéristiques physiques et humaines, agro-écologiques et sociales.

Dans la seconde partie, nous préciserons les éléments théoriques qui serviront de cadre à l'étude : état de la question, problématique et méthodologie.

Dans la troisième partie, il sera question de la description des principales caractéristiques des organisations paysannes de la Région de Ziguinchor.

Dans la quatrième partie, nous tenterons de faire l'analyse de certains résultats de terrain en montrant notamment l'importance des flux migratoires et du rôle des migrants dans la vie associative.

Enfin, dans la cinquième, sont proposés quelques axes de recherche.

2. PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

Située au Sud-Ouest du Sénégal, la Basse Casamance couvre une superficie de 7 339 km², soit 3,74% de l'ensemble du territoire national. Elle est limitée au Nord par la Gambie, au Sud par la Guinée Bissau, à l'Est par la région de Kolda et à l'Ouest par l'Océan Atlantique.

Sur le plan administratif, la région de Ziguinchor —telle qu'issue de la réforme administrative du 1er Juillet 1984— correspond au cadre géo-historique de la Basse Casamance. Celle-ci regroupe trois (3) départements (Ziguinchor, Bignona et Oussouye) subdivisés en quatre (4) communes, huit (8) arrondissements, vingt cinq (25) communautés rurales et cinq cent deux villages (502).

A l'origine peuplée de Baïnouk, la région est aujourd'hui majoritairement habitée par l'ethnie *diola*. D'après les résultats du Recensement de la Population et de l'Habitat de 1988, celle-ci représente 60,7% de la population totale de la Basse Casamance. Les *Diola* cohabitent avec les *Mandingues* (9,3%), principalement dans la ville de Ziguinchor et au nord-est du fleuve, les *Peul* (8,8%), les *Wolof* (4,8%), les *Balant* (2,5%) et d'autres groupes ethniques les *Manjaque*, les *Mancagne*.

Outre cette diversité ethnique, la région de Ziguinchor est caractérisée par un potentiel écologique qui en fait une des régions au Sénégal où la nature est la plus généreuse et où la pression anthropique est la moins importante. Sous influence de la mousson, la région présente les totaux pluviométriques les plus élevés du pays avec une moyenne de 1439 mm à Ziguinchor sur la période de référence (1922-1990) (Document du Plan Stratégique ISRA BMC, 1996). Ces atouts permettent une diversification de l'agriculture. Les principales cultures sont le riz, l'arachide, le maïs, le mil et le sorgho.

Selon le zonage de l'ISRA, deux grands systèmes de production dominants peuvent être repérés dans la zone agro-écologique de la Basse Casamance : le système "*diola* originel" et le système "*diola mandinguisé*". Toutefois, un tel découpage ne doit pas être systématique. Dans certains villages, il est possible de trouver les deux systèmes qui cohabitent, c'est le cas du village de Kagnarou, dans le département de Bignona.

La compréhension des enjeux qui sous-tendent les stratégies paysannes passe par le rappel de quelques traits caractéristiques de l'organisation sociale *diola*. En effet, on ne peut pas comprendre certaines caractéristiques des leaders si on ne les replace pas dans leur

contexte socio-culturel, pour les comprendre aussi bien à partir des principes fondateurs de la société traditionnelle à laquelle les OP appartiennent que la réaction de la société diola et de ses membres en face des défis comme celui du développement moderne, de l'exode rural.

2.1. Organisation sociale *Diola*

Malgré les variations dialectales d'un endroit à un autre du fleuve, les *Diola* constituent une seule ethnie. Cependant, pour une meilleure lisibilité ethnologique, il est possible de les subdiviser, à la suite du rapport HARZA (1984)¹, en deux grands groupes :

- le groupe habitant le Centre et le Sud du fleuve est caractérisé par un individualisme très poussé et par l'autonomie des ménages.
- le groupe situé au Nord du fleuve (appelé groupe "*mandinguisé*") dont la principale spécificité reste la forte hiérarchisation sociale notamment entre les aînés et les cadets. Les premiers ou *anifanaaw* contrôlent la production dont ils sont les gestionnaires. Ce groupe concerne les *diola* du Fogny et les *diola* Kalounayes.

Cette schématisation cache d'énormes différences entre les différents groupes *diola*. En effet, si les *Diola* gardent une unité ethnique, il n'en existe pas moins une différenciation culturelle et sociologique qui en garantit la diversité et assure, probablement, la modestie et le respect de l'autre dont le *Diola* sait faire montre.

Le volume 1 du Rapport du Plan Directeur du Développement Agricole de la Basse Casamance de juin 1984 retient trois zones dans la division socio-géographique de la région (5-24 à 5-27) :

- la rive gauche du fleuve Casamance
- la rive droite du fleuve
- le bassin du Soungrougrou

Pour la population de la rive gauche qui regroupe les départements d'Oussouye et de Ziguinchor, la subdivision, faite sur la base des différences de dialectes et de régime foncier, permet d'identifier plusieurs sous-groupes :

¹ HARZA, volume 1 du rapport du Plan Directeur du Développement Agricole de la Basse Casamance, Juin 1984.

Tableau des groupes ethniques par village de référence

Sous groupes ethniques	Village de référence
Floup	Oussouye
Ediamat	Youtou-Effok
Djivat	Diembering
Her	Kabrousse
Essoulala	Mlomp-Kadjinol
Bandial	Seleky-Kamobeul
Essing	Dioher
Eyoun	Siganar

A cette subdivision s'ajoute quatre groupes minoritaires : *Balante*, *Ba•nouk*, *Manjacque* et *Bayot*.

Pour la population de la rive droite, les *diola* représentent plus de 90%. Les *Peul* et les *Mandingues* constituent d'importantes minorités vivant dans ou à côté des villages *Diola*. Ces derniers sont subdivisés en différents sous-groupes :

Tableau des sous-groupes ethniques par arrondissement

Sous-groupe	Arrondissement
Bliss-Karone (ou Fogny Combo)	Diouloulou
Boulouf	Tendouck
Fogny	Tenghory et Sindian
Kalounaye	Tenghory

Pour la population du Bassin du Soungrougrou, constituée majoritairement de *mandingue*, les groupes *diola* et *Peul* représentent les plus grandes minorités. Les *Diola* de cette zone sont ceux qui ont le plus subi l'influence *mandingue* ce qui leur a valu l'attribut de *Diola mandinguisés*. Cette appellation permet de les distinguer des autres groupes *diola* qui ont gardé les principales valeurs culturelles de l'ethnie *diola*.

2.1.1. Organisation sociale *diola* dite originelle

Les *Diola* dont l'organisation sociale est qualifiée d'originelle sont ceux qui ont réussi à conserver l'essentiel des traits caractéristiques de leur ethnie. Contrairement aux groupes

ethniques *mandingues* et *Peul* où le roi assume également des fonctions temporelles, chez les *diola*, il remplit des fonctions essentiellement religieuses. Les valeurs d'égalité et de consensus sont quelques-uns des principes fondamentaux de l'organisation sociale *diola*.

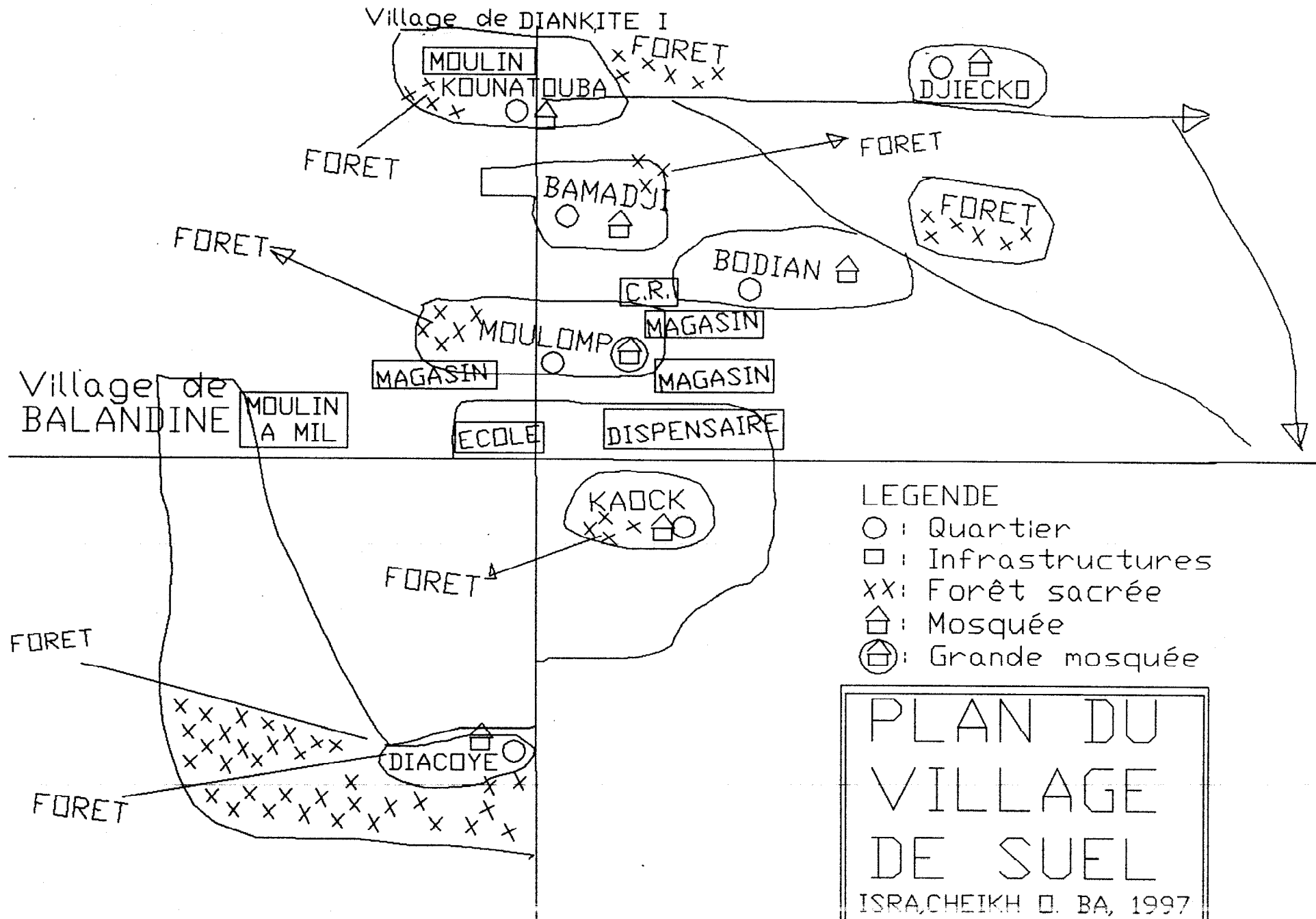
Le ménage est l'unité économique de production, il correspond généralement à l'unité de consommation (*essile*). A la différence d'autres groupes ethniques (*mandingue*, *Peul*), la concession ou *Fank* chez les *Diola* ne correspond nécessairement pas à une unité économique. Elle peut regrouper de nombreux ménages chacun conservant et gérant ses propres greniers et rizières. Ainsi, dans un couple, chacun des époux doit prendre en charge sa propre nourriture pendant toute l'année et celle de ses enfants pendant la moitié de l'année. L'homme assure sa part pendant l'hivernage et la femme nourrit les enfants pendant la saison sèche. Cette différenciation, en dépit de l'égalitarisme caractéristique de la société *diola* originel, renferme un désavantage pour la femme. L'analyse de genre permet de constater que la femme doit assurer la nourriture pendant la période où il est le moins évident d'en trouver. Toutefois, elle est moins sujette à des discriminations que ses consœurs habitant dans des zones sous influence *mandingue*.

2.1.2. Organisation sociale *diola* dite *mandinguisée*

En milieu *diola* dit *mandinguisé*, c'est-à-dire ayant subi une influence *mandingue*, la division sexuelle du travail était nette. Les hommes s'occupent des terres du plateau et les femmes exploitent les rizières. Aujourd'hui, cette différenciation des rôles des sexes n'est plus systématique; on retrouve, dans certains cas, des hommes dans les rizières et vice-versa. Il s'agit cependant moins d'une volonté de démocratisation des rapports de la part de l'homme que d'une stratégie de survie imposée par la dégradation des conditions écologiques.

Le phénomène de mandinguisation est l'appropriation de certains traits culturels résultant des contacts violents (islamisation *mandingue* au XIXe siècle) ou pacifiques (conduits par des commerçants) que certains groupes *diola* ont connu avec les *Mandingues*.

L'organisation sociale se structure autour de l'unité d'habitation, le *Fank*, qui peut regrouper tous les membres d'une même concession. Dans chaque *Kalol* ou quartier, on trouve un *Kelloumak* ou groupe des notables ou conseil des sages. Le *Kelloumak* jette son dévolu sur l'*EYAO* ou *Afankaren* qui est choisi non exclusivement en fonction de son âge mais selon ses connaissances, sa sagesse ou sur la base de son expérience.



- LEGENDE
- : Quartier
 - : Infrastructures
 - xx : Forêt sacrée
 - ⌣ : Mosquée
 - ⌣⊕ : Grande mosquée

PLAN DU
VILLAGE
DE SUEL

ISRACHEIKH D. BA, 1997
DESSIN ANDRE M. DIEME

Dans chaque *Kalol*, il existe un *Ekafay* (société ou association). Chaque catégorie sociologique (hommes, femmes, enfants) en compte chacune un. Au départ, les *Ekafay* constituaient le baromètre de la solidarité paysanne, le symbole des valeurs unifiantes. Ses membres assuraient l'entraide à l'échelle du *Kalol*. Ils aidaient des personnes malades, les veuves; en contrepartie, ceux-ci reversaient une modique contribution, en nature (mil). Mais aujourd'hui, ces structurations évoluent vers des formes plus proches de prestations de service qui sont souvent rémunérées. Avec l'absence des actifs gagnés par la migration, les *Ekafay* se constituent en de véritables main-d'œuvre rémunérée.

2.2. Suel, un village typique du phénomène de mandinguisation

Situé dans le Fogny occidental, le village de Suel serait créé par la famille Diémé qui aurait hébergé celle des Bodian de Moulomp. Le fondateur serait Ghagha Diémé et proviendrait du Boulouf. Après un arrêt dans le village de Diatang, il s'installa dans le quartier de Moulomp.

Les chercheurs MERCOIRET et BERTHOME confirment cette version et précisent, à propos de l'étymologie, que le nom de Suel proviendrait de «"Sowele" qui veut dire en *Mandingue* "détachez vos montures", ou selon une autre version (celle qu'on nous a donné également) d'une déformation, par les colons, de "Pansuelle", cri poussé par les habitants lors de l'affrontement avec les troupes coloniales au début du siècle, "pansuelle" signifiant "ils vont tirer" ou "ça va chauffer"!». (MERCOIRET et BERTHOME, 1990 : 113).

Selon toute vraisemblance, la déformation dont il est ici question est relative au jour de l'attaque de Fodé Kaba. Suite à celle-ci, vers 1894, les habitants du quartier de Moulomp sont allés se réfugier en Gambie.

Aujourd'hui, sept quartiers se partagent l'espace villageois. Les limites des différents quartiers sont constituées par de grands espaces appelés champs de case où on cultive du mil. Chaque quartier regroupe au moins un lignage. On en compte 17 dont chacun a à sa tête un chef qui dirige les événements, tranche en cas de conflits internes. Chaque lignage a son fétiche et son chef de culte. Au niveau du quartier, ils ont en commun un bois sacré, un chef de culte, des associations, une mosquée et un sage. Dans les quartiers où cohabitent plusieurs lignages, les représentants de chaque lignage forment le conseil des anciens. C'est au sein de ce groupe que le chef est choisi parmi les plus représentatifs.

Tableau de répartition de la population par quartier

Recensement COBA, 1997

Nom du quartier	Population	Pourcentage
Bamadj	84	6,9
Bodian	107	8,7
Kaok	339	27,7
Diacoye	227	18,5
Moulomp	123	10
Kounatouba	230	18,8
Djiyeko	114	9,3

Si actuellement le sentiment d'appartenir à un même village semble être partagé, chaque quartier n'en continue pas moins de garder jalousement son indépendance dans la reconnaissance de l'autorité d'un seul chef de village qui sert de trait d'union entre les différents chefs de quartier d'une part et, d'autre part, entre ceux-ci et les autorités administratives.

Le premier chef de village fut Agnali Bodian. Il habitait le quartier de Moulomp. Il fut remplacé par Arfang Bodian qui habitait le même quartier. Le troisième chef, Famara Bodian, appartient au quartier de Kounatouba. Sa nomination a failli dégénérer en un conflit ouvert entre le quartier de Moulomp qui fournissait jusque-là le chef et le quartier de Kounatouba qui tenait à ce que cette prérogative lui soit également accordée. Le quatrième chef de village était Bourama Bodian de Kaock suivi après sa mort par Malang Diedhiou de Diacoye. Depuis le décès de ce dernier en 1980, c'est Elhadj Diedhiou qui assure l'intérim depuis le décès.

Sur la base de notre recensement, le village est essentiellement habité par l'ethnie *diola* qui regroupe 1207 personnes, soit 98,6 de la population totale. L'ethnie *mandingue* n'en compte que 7 personnes, soit 0,6%. Le seul *Peul* du village est le berger qui s'occupe du troupeau. Deux cas d'enfants nés à Dakar de père étrangers (Togolais et Burkinabé) existent et sont confiés à leurs grands parents pendant que leurs mères retournent en migration.

Sur le plan religieux, chaque quartier dispose d'une petite mosquée. Celle de Moulomp sert également de grande mosquée pour les prières de vendredi et l'organisation du

Gamou (fête religieuse) qui réunit tous les habitants du village sans considération d'appartenance à un quartier.

La cohabitation ne se fait pas toujours sans conflits. Ceux-ci découlent soit des survivances des problèmes antérieurs, soit sont le résultat des manipulations électoralistes ou, depuis ces dernières années, l'émanation de tiraillements à des fins de leadership associatif.

3. DEUXIEME PARTIE : CADRE THEORIQUE

Dans cette partie, il s'agit, dans un premier temps, de passer en revue quelques aspects de la littérature sur les migrations et les dynamiques associatives ; ensuite, de présenter notre problématique, et enfin, de préciser les outils méthodologiques.

3.1. État de la question

Avant de rappeler certains travaux sur les migrations, il importe de définir les concepts² de migration, de migration saisonnière et de migration de longue durée.

La migration est un concept polysémique. Les critères d'espace, de résidence et les dimensions temporelle et professionnelle permettent de la définir. Est donc migrant toute personne dont «le lieu de naissance est différent du lieu de résidence ou qui s'est déplacée au moins une fois dans sa vie pour une durée de séjour supérieure» au moins à trois mois (BA, 1996 : 17).

La migration saisonnière peut être définie comme une migration qui inclut des retours fixés d'avance et qui s'effectue de manière régulière. Un saisonnier est un migrant qui considère son village comme sa principale résidence, c'est-à-dire qui participe aux travaux agricoles, au moins pendant une partie de l'hivernage. Souvent, l'absence du migrant du village s'effectue pendant la saison sèche.

La migration de longue durée concerne les migrants qui ne reviennent dans leur lieu d'origine que de temps en temps. Aujourd'hui, en relation avec des difficultés liées à l'insertion socio-professionnelle en ville, la plupart des migrants saisonniers tendent à devenir des migrants à installations quasi-définitives. A l'inverse, les difficultés de trouver une activité professionnelle peuvent conduire certains migrants à envisager le retour au village.

3.1.1. Migration

Au Sénégal, de nombreuses études ont été conduites sur les migrations tant à l'échelle nationale qu'au niveau régional. Sur le plan national, la plupart des travaux concernent la vallée du fleuve Sénégal qui constitue un foyer traditionnel d'émigration. Au niveau de la Basse Casamance, quatre principales formes de migration peuvent être repérées :

² D'autres formes de migrations existent et concernent les migrations familiales, individuelles. Dans ce document, ces formes de migration ne seront prises en compte mais pourraient intégrer nos travaux à venir.

- les migrations de pêcheurs de la rive gauche (Bandial) vers la Guinée Bissau et la Gambie. L'immigration des pêcheurs du Nord est importante dans la région (DIAW, 1988).
- les déplacements liés à la récolte du vin de palme et concernant les populations de Niomoun qui vont dans le Blouf et même jusqu'en Moyenne Casamance et Haute Casamance.
- les déplacements des populations qui cherchent des terres de cultures pour la culture du riz ou celles de plateau pour la culture arachidière. Concernant ce cas «le mouvement a véritablement pris au fil du temps une forme de migrations définitives et, en ce qui concerne le Boulouf (Thionck-Essyl, Kartiack etc...) perturbant souvent l'équilibre des lieux de départ et contribuant à la naissance de nouveaux "villages cousins" caractéristiques de la Gambie où l'on retrouve généralement la doublure de chacun des villages de Boulouf» (CAMARA, 1985 : 51).
- les migrations vers Dakar concernent principalement des jeunes filles (bonnes) et des hommes qui cherchent à s'employer dans la capitale ou dans certaines villes de la Gambie. C'est dans cette forme de migration que l'on retrouve des migrants installés durablement dans leur lieu d'émigration et ne revenant pas nécessairement pendant l'hivernage.

Les principales investigations ont mis l'accent sur les interrelations entre les causes et les conséquences de la migration. KLAAS De JONGE et *al.* 1978 s'intéressent aux causes et conséquences socio-économiques de la migration sur les lieux d'origine des migrants (Basse Casamance). Sur la base des études concernant quatre villages, les auteurs soutiennent l'inverse de la thèse développée par Samir AMIN (1974) qui stipulait qu'il n'existe aucun rapport entre le taux de migration d'un village et sa participation à l'économie nationale.

Parmi les travaux de synthèse sur les migrations en Basse Casamance, celui de DIOUF (1982) et celui de HARZA³ (1984) constituent nos principales sources de référence. Le Mémoire de confirmation de Made DIOUF (1984) complète la synthèse sur les migrations des ressortissants de la région.

3.1.1.1. Quelques motifs de déplacements des populations

A l'origine, les mouvements de populations s'inscrivaient dans le cadre des conflits entre voisins. C'est souvent en leur faveur que de nombreux villages se sont créés. De plus, la proximité ethnique entre les habitants de la Basse Casamance et de la Guinée-Bissau

³ Selon le document HARZA, l'étude socio-économique du bassin de Kamobeul par le BCEOM-IRAT (1980) et celle de Louis Berger (1981) concernant le marigot de Baïla sont les principales études sur les migrations en Basse Casamance de 1972 à 1982.

(*Balante, Mancagne, Mandingue, Pepel, Manjak, Peul*) d'une part et, d'autre part l'uniformité écologique favorisent la mobilité des habitants de la région de part et d'autre de la frontière. Cette interpénétration rappelle le caractère artificiel des frontières héritées de la colonisation.

Outre ce motif ethno-géographique, la politique coloniale a généré d'importants mouvements de population du Nord du Sénégal vers la région de Casamance. Le refus⁴ des populations autochtones d'accepter la politique coloniale va conduire les colons à favoriser l'implantation des populations nordistes. La création de plusieurs villages *wolof* dans le Sud de la Basse Casamance (Carabane) procède de cette dynamique. Avec l'institution de l'impôt, à l'instar du reste du pays, la migration au départ de la région est devenue massive.

Déjà pendant la période pré-coloniale, certains groupes de populations se déplaçaient pour la récolte du vin de palme et de la noix. Selon DIOUF (1984 : 49) qui cite HAMER, «cette migration date d'avant 1880 et suivait l'itinéraire du Fogy Diouloulou Kabanank à Brikama en Gambie. ... En Gambie, les migrants et leurs patrons *mandingue* se partageaient les noix qui étaient vendues à la CFAO de Banjul. Ce commerce, qui a duré jusqu'aux environs de 1930, se faisait sur la base d'un partage des produits entre l'homme et la femme qui l'accompagnait (celle-ci pouvait être son épouse, sa sœur ou une autre personne de son groupe familial)». La tradition migratoire des femmes de cette zone a été freinée par l'introduction de l'islam dans le Boulouf.

A partir de 1950, l'école devient un facteur important d'émigration des jeunes. Cependant, la migration scolaire cesse d'être prépondérante du fait de l'augmentation des infrastructures écolières dans la région et des déperditions scolaires qui limitent l'accès, notamment des filles, aux études secondaires encore moins supérieures. Pendant la même période, l'achèvement de la Transgambienne a largement facilité la migration en direction des villes.

L'attraction de la vie urbaine, par l'entremise des modèles diffusés par les citadins de retour au village, influence les comportements des ruraux qui ne pensent eux-aussi qu'à émigrer. L'effet démonstratif de la réussite de certains migrants contribuent à créer l'image

⁴ Ce refus est surtout lié à l'organisation sociale diola qui est acéphale, c'est-à-dire ne repose sur aucune centralité. L'absence de chefs identifiables et dont le pouvoir ne souffre d'aucune contestation a rendu difficile la conquête coloniale de la région. Or ailleurs, au Nord par exemple, chaque fois que les colons ont réussi à vaincre les chefs l'installation a été plus facile.

du "migrant-démiurge". En racontant la vie qu'ils mènent là-bas, les migrants évitent soigneusement de se plaindre pour maintenir le mystère⁵.

En Basse Casamance, « la souplesse de l'organisation sociale qui rend plus libre la femme et émancipe assez tôt les jeunes, facilite la sortie de ces derniers qui s'en vont à la quête d'activités rémunératrices dans les villes» (DIOUF, 1984 : 50). La recherche du numéraire pour financer la dot constitue un des principaux motifs de la migration des jeunes *Balantes* de Birkama (KLAAS DE JONGUE, 1977).

Les déterminants de la migration ont changé. Hier, la région recevait diverses populations. Aujourd'hui, de plus en plus, la zone connaît une importante migration de sa population active. Ces absences entraînent un déficit en main-d'œuvre et contribuent à faire reposer le travail agricole sur des personnes âgées ou sur des jeunes.

Au regard de la dégradation des conditions climatiques, les paysans ont intégré la migration dans leur pratique. Elle relève désormais d'une volonté de diversification de leurs stratégies par l'augmentation des sources de revenus.

3.1.1.2. Les conséquences de la migration en Basse Casamance

Les principales études sur les migrations en Basse Casamance se sont intéressées prioritairement aux effets induits par celles-ci sur l'organisation des unités de production.

L'étude de Harza, souligne que le travail d'Olga LINARES qui s'étale de 1961 à 1980, met en évidence aussi bien les effets de la migration de zone rurale à zone rurale, et ceux de zone rurale à zone urbaine concernant l'organisation des unités de production. SNYDER, dont les études sur les *Diola* Bandial du village de Gasumay sur la période de 1972 à 1975, s'intéresse comme LINARES, dans la zone des *Diola* Casa, aux effets de la migration rurale/urbaine sur les couches socio-économiques et sur l'organisation des unités de production.

Impacts de la migration sur la production agricole

L'absence des actifs pendant une bonne partie de l'année ou leur retour tardif font reposer le travail agricole sur des personnes âgées et sur des enfants contribuant ainsi à la

⁵ L'apologie de la migration n'est pas une caractéristique des migrants de la Basse Casamance, on la retrouve chez tous les migrants. Abdoulaye Bara Diop donne une belle illustration à propos de la migration des ressortissants de la vallée du fleuve Sénégal. (DIOP, 1965 : 232).

baisse drastique de la production agricole. En effet, la riziculture *Diola* nécessite l'entretien des terres durant toute l'année ; or, l'absence de bras pendant une partie importante de l'année semble remettre en cause certaines pratiques culturelles. Elle pourrait entraîner par exemple l'abandon du labour de fin de cycle pourtant vivement conseillé par la recherche agricole.

Pour compenser l'effet de leur absence sur le travail agricole, les migrants envoient de l'argent qui est souvent destiné à assurer la scolarisation des enfants, à acheter des habits et à payer la main-d'œuvre (PELISSIER). Selon THOMAS, les revenus tirés de la migration servent également à l'organisation des cérémonies religieuses.

Contrairement aux «stratégies familiales à pôles géographiques multiples» très développées dans la vallée du fleuve Sénégal, en Basse Casamance, on remarque une faiblesse des transferts monétaires. MERCOIRET et BERTHOME (1990 : 20) soulignent que «l'exode diminue certes le nombre de bouches à nourrir au sein du *Fank* mais il ne donne lieu à des transferts que rarement ; quand ces transferts ont lieu, ils gardent des proportions très modestes ; ils sont le fait des jeunes filles et servent plus à "aider la maman" qu'à renforcer le revenu de l'exploitation».

D'autre part, compte tenu des difficultés sur les lieux d'immigration, les installations définitives risquent de se substituer aux flux saisonniers. Les migrantes et les migrants ne trouvent plus facilement du travail. Du coup, de peur de perdre un travail difficilement acquis, puisque les migrants font de plus en plus face à la concurrence des natifs des grandes villes (ANTOINE et al., 1995 : 209) qui n'hésitent plus à accepter des boulots qu'ils qualifiaient traditionnellement de dégradants, les migrants sont contraints de diminuer leur retour au village. Or, en ne revenant plus régulièrement, les relations entre le migrant et son milieu d'origine, en dépit des visites des autres membres de l'exploitation, pourraient connaître un relâchement.

Conséquence de la migration sur les relations jeunes/vieux

Les conséquences de la migration ne concernent pas seulement les aspects économiques, elles peuvent produire également des dysfonctionnements dans l'organisation sociale dont les principaux indicateurs sont le relâchement de la solidarité, le mariage à l'extérieur du village,... etc.

Plusieurs auteurs⁶ se sont penchés sur les conséquences de la migration sur les relations jeunes/vieux et aînés/cadets. Dans certains cas, les personnes âgées ne cachent pas leur désaveu de ce qu'ils appellent la paresse des jeunes d'aujourd'hui qui préfèrent s'amuser (danser, jouer au foot...) plutôt que travailler dans les champs. Ils considèrent que les modèles importés des villes conduisent les jeunes à l'oisiveté. A l'opposé de ce discours, les jeunes reprochent souvent leurs parents de ne pas comprendre que le monde évolue et que les soirées récréatives ne signifient pas pour eux oisiveté mais plutôt constituent une nouvelle forme d'épanouissement.

De manière générale, si les spécialistes s'accordent sur les mêmes causes (péjoration climatique, attrait de la ville) de la migration, les conséquences socio-économiques restent plus difficiles à cerner. En effet, bien que la plupart des études aient pris en compte les conséquences socio-économiques de la migration, rares sont les auteurs qui ont envisagé l'étude de l'impact de la migration sur les organisations paysannes. La corrélation entre la migration et les organisations paysannes a été rarement mise en évidence. Pourtant, en Basse Casamance, la plupart des structurations associatives modernes semblent avoir été initiées en ville, par des ressortissants de la région installés là-bas.

3.1.2. Dynamiques associatives et organisationnelles

Une Organisation Paysanne peut être définie ici comme une union de groupements de paysans organisés à la base. En Basse Casamance, on retrouve une grande dynamique d'Organisation Paysanne. Pour une meilleure compréhension de cette éclosion d'initiatives organisationnelles, il importe de la resituer dans le contexte de fortes mutations sociales et de profonds bouleversements des politiques étatiques en matière d'encadrement, notamment au début des années 1980. Le désengagement de l'état qui s'est traduit par la mise sur pied de la Nouvelle Politique Agricole de 1984, la loi sur la création des groupements d'intérêt économique (GIE), la responsabilisation des paysans, l'apparition du secteur privé ont largement contribué au foisonnement d'organisations paysannes en Basse Casamance. En

⁶ Rouch (1960) et Rocheteau (1973) se sont intéressés à l'opposition aîné/cadet qui sous-tend la volonté de certains migrants de se libérer de la communauté traditionnelle. En milieu soninke et Haalpulaar, Weigel (1982) a analysé les pratiques ostentatoires et de thésaurisation des catégories sociales dominantes de reproduire l'organisation sociale inégalitaire. Nous-mêmes (1996 : 295), nous avons réfléchi sur l'impact de la migration sur les relations entre les jeunes et les vieux au départ de la vallée du fleuve Sénégal.

effet, devant la crise actuelle de l'agriculture, la politique de désengagement de l'Etat, les organisations paysannes -principaux acteurs du développement agricole- font l'objet d'une attention particulière tant du côté du gouvernement que du côté des bailleurs de fonds.

3.1.2.1. Conditions d'émergence des OP en BC

Avant d'analyser les nouvelles dynamiques associatives dans la région, rappelons succinctement les grandes interventions publiques de l'état en matière de développement rural.

- La première phase a correspondu à la mise en place des structures comme l'Office National de la Commercialisation de l'Arachide (ONCAD).

- Pendant la deuxième phase, la SOMIVAC (Société de Mise en Valeur Agricole de la Casamance) — notamment par le Projet intégré de Développement Agricole de la Casamance (PIDAC)— s'est intéressée à la réalisation des aménagements hydro-agricoles, à l'organisation des paysans en groupements. De plus, elle assure la vulgarisation et accorde le crédit en intrant (engrais, matériel, semences). Cependant, en 1985, le PIDAC arrête ses activités de terrain sur un constat d'échec.

- La troisième phase correspond à la fin des années 1980. Elle a été marquée par la création du DERBAC (Projet de Développement Rural de la Basse Casamance) qui remet sur pied des groupements affiliée aux associations paysannes. Celui-ci réalise des aménagements (pistes de production, puits...) et assure des activités de vulgarisation.

La politique de l'État d'appui aux GP à travers les coopératives semble avoir aujourd'hui échoué, il importe de la repenser. En cessant d'être directive, l'intervention de l'État laisse la place aux initiatives privées. L'émergence des organisations fédératives paysannes découle du désengagement de l'État et de l'intérêt que les bailleurs de fonds accordent désormais (notamment au cours des années 1980) à l'autonomie des organisations, à des initiatives paysannes. De plus en plus, les financeurs souhaitent s'adresser directement aux paysans, sans intermédiations. Ainsi, pour remplir le vide créé par le désengagement de l'État, «vont émerger de nombreuses associations paysannes fédérant des groupements villageois (ou de quartiers) dans lesquelles de "jeunes intellectuels du terroir", qui n'ont plus de débouchés en ville et dans la fonction publique, jouent un rôle particulièrement actif». (BERTHOME, Histoire du Développement n°19, p 26).

Désormais, les leaders paysans «ont conscience d'être les acteurs de la construction d'un "mouvement paysan" qui sera à la fois authentique (dans la continuité des valeurs qui fondent la société) et capable de défendre les intérêts d'une paysannerie qui n'a que peu participé jusqu'ici aux décisions la concernant. Le mouvement associatif est présenté par ses responsables comme une réponse au désarroi qui traverse les sociétés villageoises et que ressentent en particulier les anciens, détenteurs du pouvoir traditionnel ; il profite sans doute du climat démocratique qui règne dans la société *diola* (envers les "jeunes" et les femmes) pour s'exprimer à l'occasion des réunions générales ou des congrès annuels». (BERTHOME et al., 1992 : 60). En effet, les leaders jouent le rôle d'interface entre les bailleurs de fonds et les populations, fonction traditionnellement assumée par l'Etat.

3.1.2.2. Formes d'organisations traditionnelles et modernes

L'organisation traditionnelle *diola* reposait sur une structuration relativement souple qui s'inspire des principes fondateurs de la société elle-même.

Sur le plan social, la circoncision est la principale organisation traditionnelle en Basse Casamance. Elle permet aux personnes âgées de transmettre des règles morales régissant la vie de la communauté villageoise.

D'autres formes d'organisation secondaire existent : il s'agit de l'excision des jeunes filles et l'organisation de la lutte traditionnelle.

Sur le plan économique, les organisations correspondent à une division sexuelle du travail (sexes et classes d'âge), aux associations de coopération et aux associations de travail ou *Ekafay*.

D'autres formes de coopération existent également entre des groupes de producteurs exerçant le même travail et souvent dans le même quartier et des associations féminines de quartier ou *Furemban*. Celle-ci concerne le groupement des femmes qui font des prestations de service sous forme d'entraide ou d'assistance en cas de maladie de l'une des associées. Pour leur part, les hommes sont structurés en association appelée *Eyantukay*. Ces deux groupements, qui ont les mêmes objectifs, disposent souvent chacun de champs collectifs et les revenus qui y sont tirés servent à financer des infrastructures et/ou des cérémonies.

L'émergence des organisations dites modernes (en opposition à celles dites traditionnelles⁷) en Basse Casamance découle souvent de la volonté de freiner l'exode rural et du souci de renforcer la solidarité paysanne

Dès les années 1970, des organisations associatives en milieu paysan, plus ou moins autonomes, avaient déjà vu le jour dans la vallée du Fleuve Sénégal avec l'Amicale des Foyers des Jeunes du *Waaló* (AFJW), en Casamance avec l'AJAC et au Sénégal Oriental grâce à Bamba Thialène.

La première OP en Basse Casamance date de 1973. Elle a concerné d'abord le département d'Oussouye. Celle de Ziguinchor est née en 1974 et une dizaine d'année plus tard le département de Bignona a connu l'émergence de quelques OP. La période charnière de l'émergence des OP se situe entre 1983 et 1992 avec près de 50 % d'OP qui ont obtenu leur reconnaissance en 1986 (nos propres sources).

Face au vide laissé par l'État, des ressortissants de la région tentent de reprendre en charge l'initiative pour développement de leurs localités d'origine. Cependant, la diversité des acteurs intervenant pose le problème des motivations des uns et des autres. Qui sont ces acteurs ? Comment sont-ils parvenus au centre du phénomène organisationnel ? Quelles sont les motivations des différents leaders ?

3.2. Problématique

Dans la littérature concernant les OP, deux problématiques se présentent. La première met en avant le rapport que les OP entretiennent avec leur environnement (État, bailleurs de fonds) ; la seconde s'intéresse à l'analyse des dynamiques internes à l'OP. Cette dernière, dans laquelle nous nous inscrivons, présente les OP comme un lieu d'enjeux de pouvoir où les stratégies des acteurs sont déterminantes pour mieux cerner les différentes logiques en compétition. Cette optique correspond à la partie de la sociologie des organisations qui considère l'analyse stratégique comme l'outil le plus pertinent pour comprendre et analyser le fonctionnement des organisations (CROZIER, FRIDBERG, 1977 ; BERNOUX, 1985). Ce qui va correspondre, dans notre cas, à l'étude des mécanismes de fonctionnement interne des organisations paysannes sous leur aspect conflictuel. Ainsi, les clivages entre les différentes OP qui travaillent en Basse Casamance se présentent pour l'analyse sociologique comme un analyseur privilégié de la réalité sociale.

⁷ BALANDIER rappelle que la distinction entre traditionnel et moderne renvoie plus à un contre-type qu'à un type sociologique pertinent.

Notre problématique s'articule autour de la question de savoir : quelle est l'identité des leaders associatifs paysans ?

A travers cette interrogation, il s'agit d'établir la carte d'identité des responsables associatifs. Par responsables associatifs, il faut entendre les membres de bureau même si en réalité les véritables leaders, ceux qui décident effectivement, concernent seulement une poignée d'entre eux.

Cependant, la compréhension des enjeux qui structurent le leadership paysan passe par l'intelligibilité du processus qui aboutit à l'adhésion, donc à la militance dans une OP. Or, l'hypothèse avancée ici est que la plupart des responsables associatifs ont un riche passé migratoire. Toutefois, précisons que les structurations associatives ne constituent pas une donnée nouvelle. L'organisation en association a toujours structuré la vie des paysans de la Basse Casamance. La dynamique des *Ekafay* est là pour le rappeler. Seulement ce qu'il y a de nouveau, c'est que contrairement à cette forme qui découlait d'une structuration interne, les organisations paysannes actuelles semblent découler d'initiatives des ressortissants de la région qui ont vécu un tant soit peu hors de la région.

Ce qui rend nécessaire le questionnement sur la détermination des motivations des migrants de retour pour une meilleure compréhension des enjeux qui sous-tendent ces nouvelles dynamiques. Une telle détermination permet de dresser une typologie afin d'établir la corrélation entre le retour du migrant et son inscription dans une Organisation Paysanne⁸.

Quelles sont les différentes modalités de retour ? Celles-ci découlent-elles d'un échec du projet migratoire de départ ? Dès lors, les migrants rentrés au village et qui sont devenus des leaders associatifs ont-ils trouvé dans le mouvement associatif un créneau professionnellement rentable ? Le courtage en développement fait-il partie des stratégies de plus en plus envisagée par ces néo-ruraux ? A l'inverse, les leaders actuels sont-ils des migrants formés en ville qui ont volontairement choisi de travailler pour le développement de leur localité d'origine par la valorisation de leur savoir-faire acquis en situation migratoire ?

⁸ L'«idéal-type» de la paysannerie s'articule autour des caractéristiques suivantes : l'exploitation agricole est la structure de production centrale et la famille en constitue le mode d'organisation sociale dominant; l'agriculture est la première activité; le village se présente comme une société d'interconnaissance où les plus âgés assurent une fonction de médiation (ce que les leaders des OP tentent de récupérer).

Sur un autre plan, le retour peut-il être envisagé comme une solution à la crise urbaine ? En réussissant le pari de se réinstaller au village, les migrants de retour pourront-ils servir de "modèles identificatoires" pour les jeunes candidats à l'émigration.

Qu'est-ce qui explique la floraison des organisations paysannes en Basse Casamance? La multitude d'OP résulte-t-elle d'une véritable maturation du mouvement paysan, ou ne représente-t-elle qu'une coquille vide entretenue par une "élite" manipulatrice de la base et qui poursuit l'idéal migratoire auquel elle n'a, en dépit de l'apparence, pas renoncé ? Les organisations paysannes sont-elles représentatives de la volonté de la paysannerie des profondeurs ?

Autant de questions qui traduisent quelques-unes des préoccupations actuelles de la recherche sur les organisations paysannes.

3.3. Méthodologie

Sur le plan méthodologique, nous avons choisi de travailler sur la Basse Casamance quitte à élargir par la suite notre étude à la Moyenne Casamance. Ce qui permettra de réactualiser le zonage de l'ISRA et de l'élargir à la Moyenne Casamance. Ce travail sera effectué en collaboration avec l'ensemble des chercheurs du centre de Djibélor. Un montage plus fin avec l'économiste est à envisager pour l'analyse des systèmes de production de la moyenne Casamance notamment.

Dans un premier temps, au regard du temps imparti à ce travail, nous avons privilégié une analyse descriptive basée sur la caractérisation des principales OP de la région en relation avec la migration. Dans nos prochains travaux, nous comptons approfondir les différents aspects traités ici en procédant à une analyse qui repose sur la mise en relief des dynamiques actuelles et potentielles de la zone agro-écologique de la Basse Casamance. Il ne s'agira plus simplement, dès lors, de décrire les phénomènes que nous repérons mais de procéder à une analyse plus approfondie qui vise une meilleure lisibilité des dynamiques socio-économiques actuelles.

La méthodologie retenue dans ce Mémoire correspond à trois phases: synthèse bibliographique, contacts, enquêtes.

3.3.1 Première phase : synthèse des connaissances (collecte, analyse)

- Dépouillement des résultats des Diagnostics Participatifs réalisés en 1996 par l'ISRA pour identifier les principales contraintes de production

- Revue bibliographique à Dakar, à Ziguinchor et à Kagnarou.

A Dakar, les centres de documentation de l'ISRA, de l'ORSTOM, du CODESRIA, de l'IFAN ont été visités.

A Ziguinchor, nous avons eu des difficultés à retrouver la plupart des documents pourtant produits par les chercheurs du centre de l'ISRA de Djibélor⁹. Au PAARZ, des rapports intéressants, souvent axés sur l'auto-promotion paysanne, sont disponibles. Au PROGES (Documentation de l'ex SOMIVAC aujourd'hui rétrocédé au centre ISRA de Djibélor), les travaux de Harza nous ont été d'une grande utilité.

Dans le village de Kagnarou (département de Bignona), le CADEF possède un fonds documentaire très intéressant mais qui nécessite un meilleur entretien et un renforcement du stock disponible. La coopération avec l'Aveyron pourrait y contribuer largement.

3.3.2 Deuxième phase : Rencontre des personnes-ressources

- Rencontres des paysans-leaders

- Discussion avec des personnes travaillant dans le monde rural (structures d'encadrement, de recherche).

- Entretien non directif avec quelques responsables d'organisations paysannes en Basse Casamance.

3.3.3 Troisième phase : Enquêtes de terrain

L'étude a été menée tant au niveau villageois qu'à l'échelle régionale. Pour les enquêtes socio-économiques et la détermination de l'importance de la migration dans la région, l'exemple du village de Suel a été choisi. Outre son importance migratoire, ce village est caractérisé par une forte dynamique associative. Il est l'enjeu d'au moins quatre organisations paysannes. Si le taux de migration est plus élevé dans le département de Oussouye, la dynamique associative est forte dans celui de Bignona. C'est là où se situe les raisons de notre choix.

⁹ Problème d'entretien ou phénomène de "canibalisation" des documents ?

A l'échelle régionale, il s'agit de caractériser les principales organisations paysannes de la Basse Casamance.

Plusieurs outils ont été combinés dans des lieux différents pour la collecte des informations.

3.3.3.1. Au niveau villageois

*) Un fichier-village ou profil historique

Il vise à collecter l'ensemble des informations relatives à l'histoire du village (mouvements de populations), aux lignages fondateurs, aux événements marquants, à l'ancienneté de la migration. L'administration de ce fichier constitue une première occasion pour rencontrer les personnes-ressources du village (chef de village, chefs de quartiers, représentants de la communauté rurale, chefs religieux, responsables associatifs, notables, instituteurs). Ce travail a été conduit par quatre enquêteurs pour le recensement des exploitations.

*) Diagramme de Venn¹⁰

Il s'agit de :

- tenter d'identifier toutes les relations institutionnelles que le village entretient avec les autres villages, les services étatiques.
- recenser tous les groupements ou associations au sein du village. Avec chaque association, le travail a consisté à décrire le niveau d'équipement. Un tableau récapitulatif de l'année de création des infrastructures villageoises, du fonctionnement des associations, de leur règlement intérieur, de leur premier objectif, de leur budget annuel, ainsi que les caractéristiques des différents leaders (migration, activités professionnelles antérieures et actuelles, militantisme dans le mouvement associatif) a été élaboré.
- décrire le niveau d'équipement (nature, année de réalisation, montant, initiateur). Voir tableau en annexe.

¹⁰ Le diagramme de Venn est un outil de récolte d'informations qui permet une meilleure caractérisation des relations institutionnelles que par exemple un village entretient avec des villages environnants. Il permet ainsi à partir d'un diagramme de montrer les différentes interdépendances

interdépendances

*) Questionnaire-exploitation

L'exploitation est ici considérée comme la plus petite unité socio-économique de base. Elle correspond à l'unité de production et parfois de consommation. Toutefois, l'unité commensale n'est pas toujours pertinente pour caractériser une unité d'exploitation. Aujourd'hui, avec une des conséquences de la migration, le phénomène de lotissements, certains jeunes peuvent avoir leur propre résidence mais continuer à appartenir à une unité de production plus large. Dans d'autres cas, la concession ou unité de résidence regroupe plusieurs unités de production.

Dans ce questionnaire, nous avons procédé à un recensement de l'ensemble des exploitations dans le village. Ce questionnaire vise à décrire la composition démographique des exploitations agricoles, à déterminer l'importance de la migration et sa nature. Il présente les caractéristiques des membres des exploitations (âge, niveau d'instruction, situation matrimoniale) et contribue à une meilleure connaissance des différentes formes de migration (interne/internationale, individuelle/familiale) et des types de migration (saisonnier, permanent).

*) Questionnaire migrant de retour

Sur la base du questionnaire-exploitation, il s'agit de repérer toutes les personnes, hommes et femmes, ayant au moins migré une fois dans leur vie. Ce questionnaire vise à connaître les itinéraires migratoires, les motifs des premiers départs des migrants, les différents retours mais également les raisons des réorientations géographiques. De plus, il tente de mieux comprendre le processus d'implication dans le mouvement associatif en rapport ou non avec la migration. Enfin, il vise également à déterminer l'impact socio-économique de la migration sur l'exploitation agricole.

*) Guide d'entretien

Pour compléter les indications factuelles obtenues à partir des questionnaires, une observation participante a été conduite, par nous même, pour mieux apprécier le niveau de satisfaction (en corrélant les objectifs que l'association s'était assignée et les réalisations) et le niveau de tensions (difficultés organisationnelles, problèmes de leadership).

Les actions des différentes associations concourent-elles à la réalisation des mêmes objectifs ? Dans l'espace associatif villageois, les groupements qui s'y déploient se

concurrent-ils entre eux, leurs objectifs se chevauchent-ils, sont-ils conscients de la nécessité de se concerter et de travailler ensemble ?

Enfin, comment les leaders associatifs sont-ils perçus par les autres membres? Que pensent les paysans sans affiliations organisationnelles du foisonnement actuel des organisations paysannes de la Basse Casamance ?

3.3.3.2. A l'échelle régionale

Un fichier a été administré aux leaders paysans (membres de bureau) des principales organisations Paysanne de la Basse Casamance. Il s'agit de déterminer l'âge, le niveau scolaire, le nombre de membres, leur passé migratoire, les motifs de leur retour, leur degré d'implication dans le mouvement paysan, l'ancienneté, les raisons du militantisme.

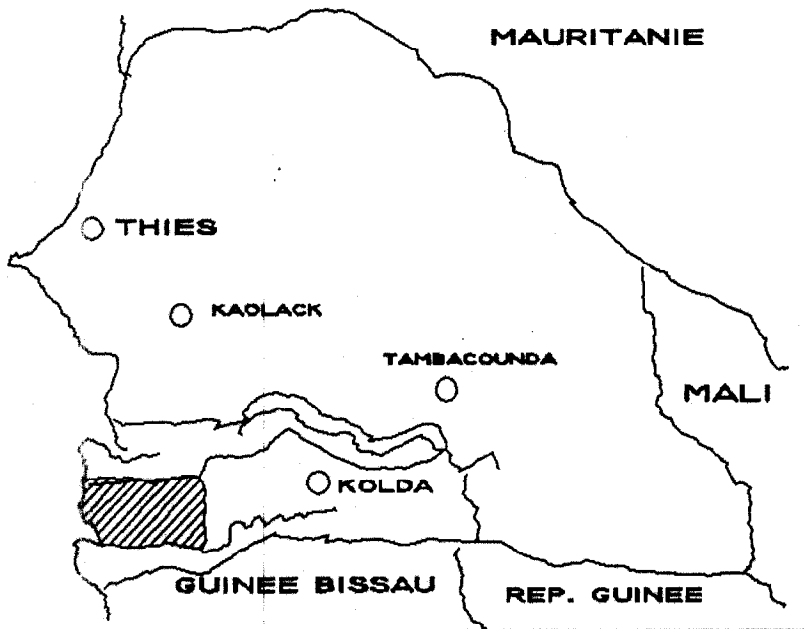
3.3.3.2. Conduite des enquêtes et limites

La monographie villageoise a été essentiellement conduite pendant 8 jours par des membres du GIE des enquêteurs et observateurs de Casamance (GEOC). Deux missions effectuées dans le village de Suel nous ont permis de suivre, au début et à la fin, leur travail. Si au début, j'ai mené seul les rencontres auprès des OP choisies (une dizaine environ), pendant la dernière phase nous nous sommes fait aider par un enquêteur, M.Sylla, pour rencontrer individuellement la quasi-totalité des membres de bureau des OP retenues.

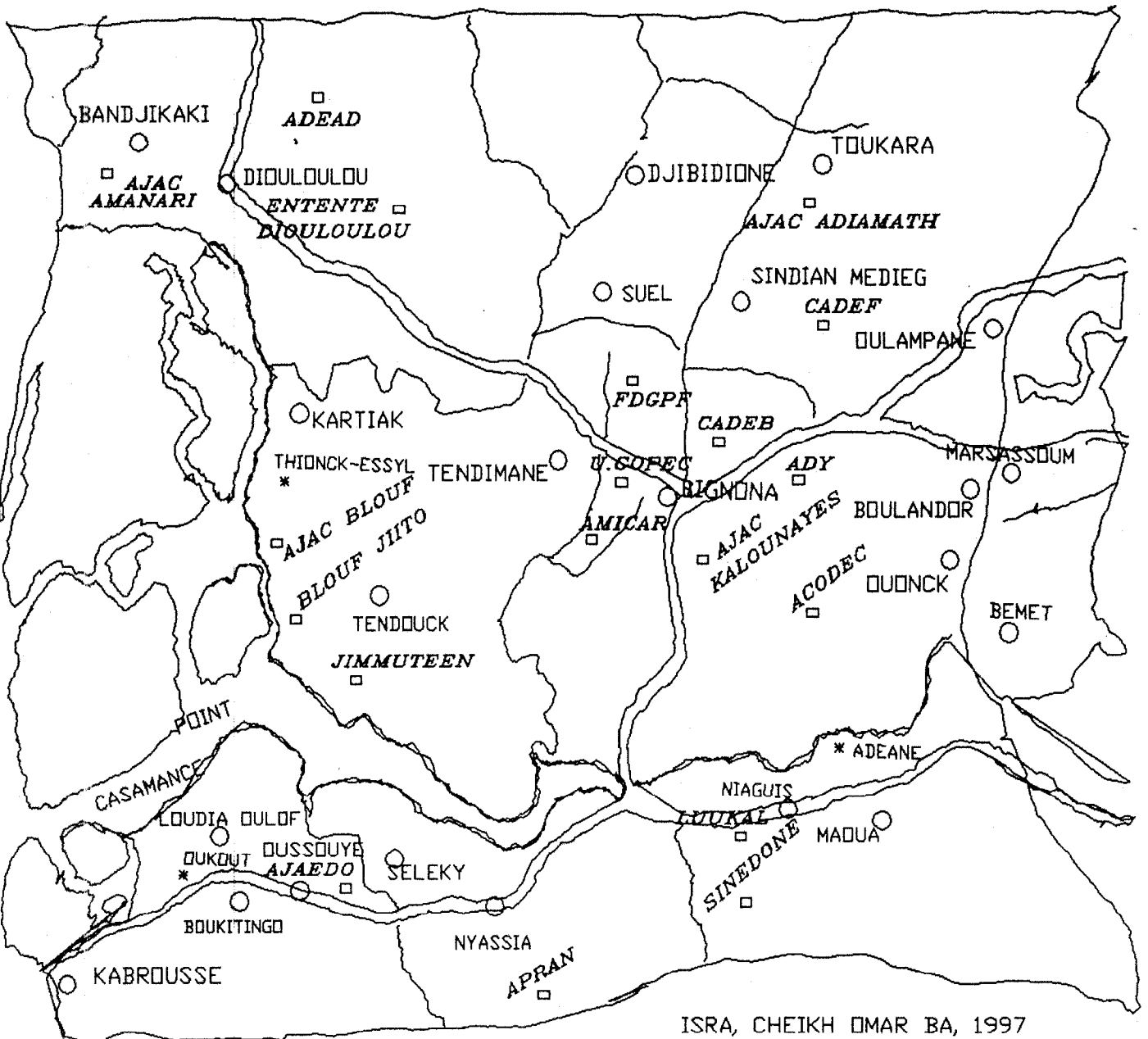
La période des enquêtes n'était pas propice. En effet, les paysans étaient généralement occupés par le nettoyage des champs (nouvelles défriches pour les champs restés longtemps en jachère), les déplacements entre villages, la préparation de la fête de Tabaski. Outre ces difficultés qui concernaient les sept quartiers, les enquêtes ont coïncidé avec la période de chasse pour les habitants du quartier de Kounatouba. Du coup, les enquêteurs avaient des difficultés à rencontrer les responsables d'exploitation. Pour contourner cet écueil, il a fallu combiner les visites matinales (7h) à celles nocturnes (20-23h) avec l'inconvénient que le paysan, après une journée de travail, est souvent fatigué.

L'autre difficulté à laquelle nous avons eue à faire face a été celle de trouver les membres de bureau. Habitant dans des villages différents, il a fallu quelquefois plusieurs va-et-vient pour rencontrer certains responsables. En se renseignant d'avance sur les jours de réunion de certaines OP, nous avons pu rencontrer, dans certains cas, en une journée, plus de la moitié des membres d'une OP. Au niveau de la conduite des entretiens, la langue française a servi d'outil de communication. Rappelons que la région de Ziguinchor est l'une des plus scolarisées du Sénégal.

CARTE OP B.C.



- * = MAISON FAMILIALE
- o = VILLE/VILLAGE
- = ORGANISATION PAYSANNE



ISRA, CHEIKH OMAR BA, 1997

Dessin, ANDRE MATHIAS DIEME

4. TROISEME PARTIE : CARACTERISATION DES PRINCIPALES ORGANISATIONS PAYSANNES DE LA BASSE CASAMANCE

Deux types d'Organisation Paysannes peuvent être repérées à l'échelle de la Basse Casamance. D'une part, il existe des associations qui correspondent à un "pays" historique c'est-à-dire qui ont une base territoriale continue (Jimmuten ou Entente de Tendouck, Entente de Diouloulou, Yamakeuye, CADEF). D'autre part, il y a des fédérations de groupements dispersés dans les départements comme AMICAR et Union des groupements GOPEC.

Dans cette partie, il s'agit de passer en revue les principales caractéristiques des OP de la Basse Casamance. La description consistera en la présentation d'une OP par département. Pour chaque OP, nous tenterons de rappeler les conditions de son émergence, les objectifs qu'elle s'est assignée et les caractéristiques des différents membres.

4.1. Département d'Oussouye

La principale Organisation Paysanne dans le département de Oussouye est l'Organisation des Jeunes Agriculteurs et Éleveurs du Département d'Oussouye. L'AJAEDO est la principale Organisation Paysanne du département. L'OP est créée en 1980 et est officiellement reconnue en 1983. Elle encadre 18 groupements qui sont partagés dans 7 villages. Elle compte 83 d'adhérants dont 30 filles et 53 hommes. Sa principale activité est le maraîchage.

Tableau des caractéristiques des membres de bureau de l'AJAEDO

Nom prénom	Sexe	Année de naissance	Situation matrim.	Niveau Scolaire	Responsabilité	1ère migrat	Activité ant.	Année retour	1er militantisme	Village d'origine
Omer DIEDHIOU	M	1964	Marié	Secondaire	Président	Natif de Dakar	Élève	1989	1988	Mlomp
Jean Christophe SAMBOU	M	1961	Marié	Secondaire	Vice-Président	1981 à Dakar	Élève	1981	1980	Mlomp
Efigène DIEDHIOU	F	1971	Célibataire	Secondaire	Sécrétaire Générale		Élève	1990	1992	Kaginol
Moctar GUEYE	M		Célibataire	Secondaire	SG Adjoint	1994	Vendeur d'art		1992	Oussouye
Alymou DIALLO	M	1961	Marié	Secondaire	Trésorier	1983	Élève	1993	1986	Oussouye
Vieux Simon SAMBOU	M	1960	Marié	Primaire	Adjoint Trésorier		Apprenti Chauff		1980	Kaginol
René SAMBOU	M	1964	Marié	Secondaire	Responsable Formation	1967	Élève	1981	1981	Mlomp
Joseph DIEDHIOU	M	1962	Marié	Primaire	Responsable Agriculture					Oussouye
Bourama DIEDHIOU	M	1958	Célibataire	Secondaire	Responsable Élevage	1977	Élève	1982	1985	Oussouye

Aujourd'hui, l'AJAEDO connaît certaines difficultés liées à sa maturation. Un financement de 12 000 000 acquis dans le cadre du Programme ISRA/NRBAR en 1997 pourra constituer une bouée d'oxygène et permettre à l'OP de résoudre ses difficultés organisationnelles actuelles.

4.2. Département de Ziguinchor

Au niveau départemental, l'Association Jeunesse Agricole de Casamance ou AJAC constitue la principale Organisation Paysanne. Avant de présenter sa structuration, il est nécessaire de rappeler que l'AJAC est l'une des plus anciennes organisations paysannes de la région de Ziguinchor. Elle est créée en 1974 au sortir d'une réunion qui s'est tenue à Faoune (Sédhiou) et qui a regroupé 11 leaders de groupements de la région de Casamance (correspondant à l'époque aux régions de Ziguinchor et de Kolda).

En 1976, la deuxième Assemblée Générale a réuni une vingtaine de responsables de groupements à Bambadinka (Ziguinchor) pour créer un bureau de l'Association. L'appellation AJAC a été adoptée suite à la rencontre qui a eu lieu en 1977 au bloc Séfa.

L'AJAC s'est fixée pour objectifs de :

- promouvoir l'auto-promotion paysanne
- lutter contre l'exode rural
- d'améliorer les conditions de vie des paysans
- renforcer la solidarité paysanne tant entre les groupements membres qu'entre les paysans sénégalais en général.

L'AJAC est reconnue officiellement en tant qu'association paysanne par l'État sénégalais le 18 Juillet 1980 sous le numéro 3653. Elle est une organisation à but non lucratif. Cependant en 1988, l'AJAC a connu une profonde crise organisationnelle qui a abouti à la scission. Ainsi, chaque région s'est dotée de sa propre organisation.

#) Au niveau régional, l'AJAC réunit deux organes de décision : l'Assemblée Générale (AG) et le Conseil d'Administration (CA).

* L'Assemblée Générale réunit 2 représentants par groupement et élit en même temps le Conseil d'Administration composé de 20 personnes

* Le Conseil d'Administration (se réunit une fois tous les 2 mois) élit en son sein le bureau exécutif qui est l'organe d'exécution. Il regroupe les 7 membres de bureau, les 6 Présidents des Unions et les 6 Présidents des commissions techniques (Formation, Communication,

Épargne et crédit, Promotion Féminine, Art/Culture/Environnement, Commission Entreprise).

Bureau exécutif

Nom et Prénom	Responsabilité
Landing DIEDHIOU	Président
Souleymane SANE	Secrétaire Général
Landing BADJI	Trésorier général
Mamadou DIEDHIOU	Gestionnaire
Isma•la SANE	Coordonnateur
Moussa DIEME	Conseiller
Bacary DIATTA	Conseiller

Commissions techniques :

Nom et Prénom	Responsabilité
Demba KEITA	Formation
Kalilou SONKO	Communication
Doudou MARY	Epargne et crédit
Véronique BADJI	Promotion Féminine
Bounama SANE	Art/Culture/Environnement
Malamine SANE	Commission Entreprise

Aujourd'hui, l'AJAC-Ziguinchor (niveau régional) regroupe 6 unions qui correspondent à 6 GIE. Tous les groupements au sein d'un arrondissement constituent une union qui porte le même nom.

Présidents des Unions membres de l'AJAC régionale de Ziguinchor

Nom du Président	Union	Arrondissement	Siège
Moussa DIEME	APRAN	Nyassia	Nyassia
Kelintang MANGA	“Lukaal”	Nyaguis	Nyaguis
Amadou DIEDHIOU	Blouf	Tendouck	-
Ansoumana MARY	Amanary	Diouloulou	Kabiline
Landing BADIANE	Adiamath	Sindian	-
Abdoulaye SANE	Kalounayes	Tenghory	-

Au niveau régional, l'AJAC-régionale polarise 120 groupements et regroupe 7764 membres dont 5340 femmes et 2424 hommes. Il n'y a pas de permanent. L'AJAC joue seulement le rôle de cadre de concertation entre les membres des différentes unions. L'AJAC a une direction collégiale.

Elle ne mène plus d'activités économiques. Elle constitue l'organe de suivi des GIE. Elle assure la formation des formateurs au niveau des GIE et joue le rôle de renforcement de la solidarité entre les unions. Chaque union conserve son autonomie. Elle négocie elle-même ses propres financements et ne saisit la structure-mère qu'à titre indicatif. Tous les leaders susmentionnés assurent des responsabilités dans leurs unions. Il faut être investi à la base pour parvenir au sommet.

Les 6 unions de l'AJAC régionale sont divisées sur le plan départemental en 4 unions dans le département de Bignona et 2 unions dans celui de Ziguinchor. Ces dernières concernent les unions APRAN et LUKAAL.

4.2.1. Union APRAN

L'Union APRAN est créée en 1986 et reconnue le 9 Novembre 1987. Elle encadre 25 groupements et concerne 13 villages. Elle compte 960 d'adhérents dont 758 femmes et 202 hommes.

L'Union APRAN se fixe plusieurs objectifs :

- freiner l'exode rural
- assurer l'autosuffisance alimentaire
- développer la solidarité entre les groupements qui la composent
- créer une dynamique auto-développement basée sur la participation

Les principales contraintes que rencontrent l'Union sont outre les problèmes d'ordre institutionnel sont :

- les problèmes de terres (non affectation des terres aux groupements)
- les problèmes de maladies et d'insectes
- les problèmes d'écoulement des produits

Principales caractéristiques des membres du bureau de l'union APRAN

Nom et Prénom	Sexe	Année de naissance	Situation matrim.	Niveau scolaire	Responsabilité OP	1ère mig.	Activité antérieure	Année retour	1er militantisme	Village d'origine
Moussa DIEME	Masculin	1933	Marié	CM2	Président	1952	Commerce	1971	1976	Kaguïtte
Demba KEITA	Masculin	1963	Marié	Secondaire	Sécrétaire Général	1983	Sans activité	1984	1985	Mahmouda
Mamadou DIEDHIOU	Masculin	1959	Marié	CM2	Trésorier	1985	Sans activité		1983	Suel
Souleymane SAGNA	Masculin	1942	Marié	CM2	Gestionnaire	1963	Militaire	1965	1976	Kaguïtte
Bourama SANE	Masculin	1959	Marié	Secondaire	Animateur	1975	Sécrétaire de direction	1983	1985	Badème
Landing DIEDHIOU	Masculin	1955	Marié	CM2	Responsable de centre	1963	Élève	1971	1973	Médina
Niara DIEME	Féminin	1952	Mariée	Non scolarisée	Présidente de promotion féminine	1964	Employée Maison	1968	1983	Mahmouda

4.2.2. Union LUKAAL

L'Union est créée en 1985 et a été officiellement reconnue deux ans plus tard. Elle encadre 19 groupements et compte 1379 d'adhérants dont 965 femmes et 414 hommes

Ses principaux objectifs sont :

- freiner l'exode rural
- promouvoir l'auto-promotion paysanne

Principales caractéristiques des membres du bureau de Lukaal

Nom et Prénom	Sexe	Année de naissance	Situation matrim.	Niveau scolaire	Responsabilité	1ère mig.	Activité antérieure	Année retour	1er militantisme	Village d'origine
Kelountang MANGA	Masculin		Marié	Secondaire	Président		Pêcheur		1986	Tambacounda
Ismaila SANE	Masculin	1954	Marié	Secondaire	Sécrétaire Général		Horticulteur		1986	Bambadinka
Abdoulaye TAMBA	Masculin	1955	Marié	Secondaire	Trésorier	1971	Hotellerie	1983	1986	Bissine
Landing BADJI	Masculin	1954	Marié	Secondaire	Gestionnaire		Agriculteur		1974	Bambadinka
	Masculin	1968	Célibataire	Secondaire	Animateur		Élève		1985	Bambadinka
Babacar SANE	Masculin	1959	Célibataire	Primaire	Animateur	1976	Ouvrier		1992	Bissine
Aramata AIDARA	Féminin		Mariée	Primaire	Conseillère		Employé Maison		1974	Bambadinka

4.3. Département de Bignona¹¹

Le département de Bignona est divisé en quatre arrondissements (Diouloulou, Tendouck, Tenghory et Sindian). Ces différents arrondissements épousent les contours d'une différenciation culturelle et sociale.

Ainsi :

- l'arrondissement de Diouloulou correspond à l'aire d'habitation du groupe de Fogny-Kombo, du Karone et du Narang.
- L'arrondissement de Tendouck couvre le Boulouf.
- L'arrondissement de Tenghory correspond aux Kalounayes
- L'arrondissement de Sindian regroupe le Fogny

La plupart des associations existant dans le département de Bignona ont décidé de s'organiser au sein de la Coordination des organisations rurales du département de Bignona (CORD). Créée en mars 1988, cette structure regroupe 9 associations du département de Bignona : l'Association des Jeunes Agriculteurs de la Casamance (AJAC), le Comité d'Action pour le Développement du Fogny (CADEF), l'Entente de Diouloulou, l'Entente de Tendouck (*JIMUUTEN*), l'Union des groupements GOPEC, le Comité d'Action pour le Développement de la Ville de Bignona (CADEV), l'Association pour le Développement de Yamakeuye (ADY), la Fédération Départementale des Groupements pour la Promotion Féminine (FDGPF), AMICAR. Aujourd'hui, de nombreuses associations souhaitent être membres de CORD. La coordination étudie de nombreux dossiers d'adhésion.

En 1991-92, CORD construit la Maison du Paysan à Bignona qui constitue un outil de base du paysannat régional notamment celui du département de Bignona.

4.3.1. AJAC de Bignona

Dans le département de Bignona, l'AJAC regroupe 4 unions locales qui correspondent chacune à un arrondissement : l'union Amanari dans l'arrondissement de Diouloulou, l'union Boulouf dans l'arrondissement de Tendouck, l'union Kalounaye dans l'arrondissement de Tenghory et enfin l'union Adiamath dans l'Arrondissement de Sindian.

4.3.1.1. AJAC BOULOUF

L'AJAC de Blouf est créée en 1986. Elle encadre 24 groupements. Son action couvre 8 villages. Elle compte 1498 adhérents dont 950 femmes et 548 hommes. La principale activité de l'OP est le maraîchage.

¹¹ Outre nos enquêtes de terrain, nous nous sommes inspiré pour décrire le paysage organisationnel du département de Bignona du "Programme d'appui aux organisation paysannes du département de Bignona, Rapport de Synthèse des études de faisabilité, 1992, BERTHOME et al.98 p)".

Principales caractéristiques des membres du bureau de l'AJAC Boulouf

Nom et Prénom	Sexe	Année de naissance	Situation matrim.	Niveau scolaire	Responsabilité	1ère migrat°	Activité antérieure	Année retour	1er militantisme	Village d'origine
Oumar DIATTA	Masculin	1962	Marié	1ère Secondaire	Sécrétaire Général	1981	Enseignant dans privé	1989	1990	Thiock-Ess
Amadou DIEDHIOU	Masculin	1952	Marié	CM2	Président	1972	Militaire	1985	1985	Dianki
Souadou DIEDHIOU	Féminin	1962	Mariée	Primaire	Trésorière	1975	Employée maison	1976	1986	Thiobon
Abdourahmane BARRY	Masculin	1968	Marié	Arabisant	Gestionnaire				1986	Djigotte
Famara SANE	Masculin	1965	Marié	3ème secondaire	Sécrétaire organisation				1986	Badiana
Lamine DIATTA	Masculin	1958	Marié	3ème secondaire	Animateur	1981	Élève	1985	1986	Djigotte
Bassirou SAGNA	Masculin	1955	Marié	4ème secondaire	Chargé de Formation	1978	Élève	1983	1986	Djigotte
Mariama DJIBA	Féminin	1951	Mariée	CM2	Présidente promotion féminine	1969	Employée maison	1985	1986	Thiobon
Khady SONKO	Féminin	1943	Mariée	Alphabétisée	-		Employée maison		1986	Djigotte

4.3.1.2. AJAC KAIOUNAYES

Elle est créée en 1984 et est reconnue en 1987. Elle encadre 21 groupements et concerne 16 villages. Elle regroupe 1751 adhérents dont 1051 femmes et 700 hommes. Sa principale activité est le maraîchage. Parmi ses activités secondaire, il y a l'élevage de bœuf.

Principales caractéristiques des membres du bureau de l'AJAC KAIOUNAYES

Nom et Prénom	Sexe	Année de naissance	Situation matrim.	Niveau scolaire	Responsabilité	1ère migration	Activité antérieure	Année retour	1er militantisme	Village d'origine
Ablaye SANE	Masculin	1934	Marié	Non scolarisé	Président		Ouvrier		1983	Djidjipoune
Souleymane SANE	Masculin	1960	Marié	3ème Secondaire	Sécrétaire général	1986	Élève	1986	1986	Balandire
Yaya SANE	Masculin	1958	Marié	CM2	Trésorier	1983	Élève		1983	Kongoly
Malamine SANE	Masculin	1959	Marié	1ère Secondaire	Responsable formation	1980	Élève	1986	1987	Bonna
Sadibou DIEDHIOU	Masculin	1958	Marié	CM2	Responsable volet maraîchage	1972	Militaire	1985	1987	Kongoly
Gnonkoly SANE	Féminin	1955	Mariée	Primaire	Vice-Présidente		Employée maison		1983	Djikipoune
Fansou BADIANE	Masculin	1940	Marié	Alphabétisé	Animateur	1981	Pêcheur	1981	1983	Djidjipoune
Ousmane DIEME	Masculin	1957	Marié	CM2	Chargé de communication				1986	Kagnabon
Khady SAGNA	Féminin	1972	Mariée	5ème secondaire	Responsable promotion féminine	1987	Employée maison	1988	1988	Boulandor

4.3.1.3. AJAC ADIAMATH

L'Union AJAC ADIAMATH est créée en 1987 et reconnue le 9 octobre de la même année. Elle encadre 14 groupements et son action couvre 12 villages. Elle compte 1130 adhérents dont 862 femmes et 268 hommes. Son activité principale est la transformation du nététo et d'huile de palme. Ses activités secondaires touchent aussi bien l'arboriculture que le maraîchage.

L'Union Adiamath était membre de l'union GIE Amanari qui constitue l'union-mère. Quand elle a obtenu le nombre minimal de 10 groupements affiliés elle s'est constituée en GIE.

Principales caractéristiques des membres du bureau de l'AJAC ADIAMATH

Nom et Prénom	Sexe	Année de naissance	Situation matrim.	Niveau scolaire	Responsabilité	1ère migration	Activité antérieure	Année retour	1er militantisme	Village d'origine
Landing BADIANE	Masculin	1955	Marié	Secondaire	Président	1970	Ouvrier	1986	1987	Suel
Ansoumana DIEDHIOU	Masculin				Sécrétaire Général					Sindian
Idrissa DIEDHIOU	Masculin				Trésorier					Balandine
Mamadou lamine COLY	Masculin	1954	Marié	4ème Secondaire	Animateur	1969	Ouvrier	1977	1982	Tendouck
Moussa BADJI	Masculin	1963	Marié	3ème Secondaire	Chargé de formation	1973	Elève	1986	1986	Balandine
Véronique BADJI	Féminin	1963	Mariée	Secondaire	Promotion féminine					Balandine
Daouda SONKO	Masculin	1964	Marié	3ème Secondaire	Chargé de la communication	1981	Ouvrier	1987	1988	Djimande
Bacary COLY	Masculin				Chargé Organisation					Mongone
Oudy DJIBA	Masculin	1953	Marié	CM2	Chargé d'épargne et crédit, com.aux comptes	1970	Ouvrier	1990	1970	Ba•la

4.3.1.4. AJAC AMANARY

Elle est créée en 1984 et a obtenu son récépissé de reconnaissance en 1987. Elle encadre 12 groupements et couvre 8 villages. Elle compte 1095 adhérents dont 598 femmes et 495 hommes. Son activité principale est le maraîchage. Ses activités secondaires touchent des domaines aussi variés que le commerce, la transformation des fruits et légumes, et la transformation de l'huile de palme.

Objectifs

- lutter contre l'exode rural
- auto-promotion paysanne
- améliorer les conditions de vie en milieu rural
- assurer l'autosuffisance alimentaire

Principales caractéristiques des membres du bureau de l'AJAC AMANARY

Nom et Prénom	Sexe	Année de naissance	Situation matrim.	Niveau scolaire	Responsabilité	ère migration	Activité antérieure	Année retour	1er militantisme	Village d'origine
Ansoumana MARY	Masculin	1952	Marié	4ème Secondaire	Président	1978	Journalier aéroport	1984	1985	Kabiline
Abatina SONKO	Masculin	1960	Marié	Seconde	Secrétaire général	1977	Militaire	1986	1987	Mongone
Kalilou SONKO	Masculin	1962	Marié	Bac	Trésorier	1978		1983	1983	Mongone
Moustapha Doudou MARY	Masculin	1964	Marié	1er Secondaire	Responsable formation	1985		1987	1987	Kabiline
Bocar DIEDHIOU	Masculin		Marié		Chargé à l'organisation					
Fanta COLY	Féminin		Mariée		Chargée organisation adjointe					

4.3.2. Entente de Diouloulou

L'Entente de Diouloulou est créée en 1984 à la suite de l'éclatement de l'Entente de Kabiline¹². Celle-ci s'est scindée en deux unions : l'union des groupements de l'arrondissement de Diouloulou constitue l'Entente de Diouloulou (c'est le groupe GOPEC de Kabiline qui est à l'origine de l'Entente de Diouloulou, deux comités autonomes l'un basé à Touba, l'autre à kabiline) et l'union des groupements de l'arrondissement de Tendouck forme l'Entente de Tendouck dénommée *JIMUUTEN*.

¹² L'Entente de Kabiline entretenait d'excellentes relations avec l'Entente de Koumpentoum qui est une des plus anciennes OP du Sénégal dont le premier animateur est Mamadou Cissoko l'actuel Président de CNCR

Tableau des caractéristiques des membres du bureau Entente de Diouloulou

Nom et Prénom	Sexe	Année de naissance	Situation matrim.	Niveau scolaire	Responsabilité	1ère mig	Activité antérieure	Année retour	1er militantisme	Village d'origine
Mohamed SONKO	Masculin	1969	Marié	1ère Secondaire	Président	Jamais migré	Paysan		1984	Badian
Daouda DIEDHIOU	Masculin	1952	Marié	Secondaire	Sécrétaire Général	1965	Menuisier	1977	1977	Kabili
Paul SAGNA	Masculin	1957	Marié	Primaire	Trésorier	1976	Tailleur	1982	1985	Mahm da Dio
Ibrahima MARY	Masculin	1946	Marié	Coranique	Vice-Président	1967	Commerce	1977	1977	Kabili
Mariama DIEDHIOU	Féminin	1962	Mariée	Primaire	SG adjointe	1978	Employée maison	1979	1982	Kabili
Safietou COLY	Féminin	1967	Mariée	Secondaire	Responsable promotion féminine	1984	Employée maison	1989	1993	Badian
Moustapha DIEDHIOU	Masculin	1944	Marié	Coranique	SG chargé organisation	1967	Commerce	1977	1977	Kabili
A•ssatou DIEDHIOU	Féminin	1950	Mariée	Alphabétisée	Responsable Group. femmes	1964	Employée maison	1966	1975	Kabili

4.3.3. Entente de Tendouck ou JIMUUTEN

L'Entente de Tendouck est créée en 1984. Elle encadre 11 groupements et compte 506 adhérents dont 276 femmes et 228 hommes. Son activité principale est le maraîchage et une de ses activités secondaire est l'arboriculture.

Ses principales difficultés sont le manque d'eau et de clôture.

Tableau des caractéristiques des membres du bureau JIMUUTEN

Nom et Prénom	Sexe	Année de naissance	Situation matrim.	Niveau scolaire	Responsabilité	1ère migration	Activité antérieure	Année retour	1ère milit.	Village d'origine
Tidiane BODIAN	Masculin	1935	Marié	Primaire	Président	1960	Ouvrier	1967	1984	Mandé-gane
Abba DIEME	Masculin	1935	Marié	Coranique	Vice Président	1965	Ouvrier	1970	1984	Diégonne
Malick DIEME	Masculin	1969	Célibataire	Secondaire	Sécrétaire Général	1986	Élève	1987	1989	Diégonne
Yancouba COLY	Masculin	1969	Célibataire	Secondaire	SG adjoint	1985	Élève	1987	1989	Thiobon
Samsidine COLY	Masculin	1952	Marié	Primaire	Trésorier	1977	Commerce	1982	1989	Thiobon
Yancouba DIEME	Masculin	1935	Marié	Primaire	SG à l'organisation	1970	Commerce	1979	1985	Diégonne
Mamadou COLY	Masculin	1960	Marié	Secondaire	Chargé du GIE	1985	Élève	1986	1987	Dianki
Marie DJIBA	Féminin	1968	Mariée	Primaire	Trésorière GIE	1989	Sans activité	1989	1989	Thiobon
Omar DIEDHIOU	Masculin	1952	Marié	Secondaire	Président GIE	1983	Sans activité	1986	1987	Kagnabon

4.3.4. Comité d'Action pour le Développement Fogny (CADEF)

Créé en juin 1983 sur initiative des ressortissants de la zone vivant à Dakar, le CADEF regroupe des villages appartenant à l'arrondissement de Sindian. Il travaille dans quatre communautés rurales : Sindian (Sindian, Kagnarou, Diagong, Leufeu, Kourouck) ; Suel (Suel, Diacoye Banga, Kaparan, Katinong) ; Djibidione (Djibidione, Boulinghoye, Diaboudior) ; Oulampane (Oulampane, Bougoutoub, Diagope).

En 1987, le CADEF devient un GIE pour acquérir la capacité juridique de mener des activités à but lucratif.

Aujourd'hui, le CADEF encadre 38 groupements. Il compte 1248 adhérents 754 femmes et 494 homme.

Tableau caractéristiques des membre du bureau

Nom et Prénom	Sexe	Année de naissance	Situation matrim.	Niveau scolaire	Responsabilité	1ère migration	Activité antérieure	Année retour	1er militantisme	Village d'origine
Bara GOUDIABY	Masculin	1940	Marié	Supérieur	Coordonateur	1957	Professeur à l'ÉNÉA	1992	1983	Kagnarou
Atab GOUDIABY	Masculin	1959	Marié	Première	Coordonateur chargé des activités de terrain	1972	Sans activité	1983	1983	Kagnarou
Samsidine GOUDIABY	Masculin	1956	Marié	Terminale	Sécretaire exécutif	1971	Manœuvre	1984	1978	Kagnarou/ Boutolate
Ibou Ndao GOUDIABY	Masculin		Marié	Terminale	Comptable					Bougoutoub
Binta SAGNA	Féminin	1961	Mariée	Secondaire	Chargée communication	1986	Élève	1988	1992	Kagnarou

4.3.5. Association pour le Développement du Yamakeuye (ADY)

L'ADY est créée en 1987 sous l'impulsion du chef CER de Tenghory. Elle est officiellement reconnue comme GIE en 1989. Elle encadre 52 groupements et couvre 39 villages. L'ADY compte 3072 adhérents dont 2000 femmes et 1072 hommes. Son activité principale est le maraîchage. Parmi ses activités secondaires, elle fait des pépinière de mangues et agrumes, et fabrique des grillages.

Caractéristiques des principales des membres de bureau Yamakeuye

Nom et Prénom	Sexe	Année de naissance	Situation matrim.	Niveau scolaire	Responsabilité	1ère mig.	Activité antérieure	Année retour	1er militantisme	Village d'origine
Samsidine DIEDHIOU	M	1945	Marié	CM2	Président	1967	Pointeur	1969	1987	Kagnarou
Djibril DIEDHIOU	M	1964	Célibataire	Terminale	Coordonnateur	1980	Sans activité	1992	1992	Tendouck
Bourama BADJI	Masculin	1954	Marié	Maîtrisard	Vice-Président	1971	Transporteur	1990	1993	Thionck-Essyl
Ma• SANE	Féminin		Mariée	Alphabétisée	2e Vice-Présidente					Kagnarou
Landing DIEDHIOU	Masculin	1964	Marié	3e secondaire	Sécrétaire Général	1986	Maître d'Éducate° physique	1990	1993	Kagnarou
Fatoumata SANE	Féminin		Mariée	CM2	SG adjoint					Kagnarou
Clarice SAMBOU	Féminin		Mariée	CM1	Trésorière					Brindiago
Christine SAGNA	Féminin		Mariée							
Marietou DIEME	Féminin		Mariée	Alphabétisée						Kagnarou
Nafissatou BADJI	Féminin		Mariée	CM2	Adj. Secrétaire organisat°					Tenghory
Arabiatou BADJI	Féminin		Mariée	Alphabétisée	SG à l'informat°					Sindian
Nene Salimata GOUDIABY	Féminin	1952	Mariée	CM1	SG adj. à l'informat°	1977	Paysanne	1977	1993	Kagnarou

4.3.6. Union des groupements GOPEC

L'Union des groupements GOPEC est créée en 1982. Elle s'est transformée en GIE en 1994 pour obtenir une reconnaissance officielle. (Projet national qui, depuis les années 1970, soutient la création d'entreprises pour les jeunes). L'Union encadre 23 groupements et concerne 22 villages. Elle compte 1178 adhérents dont 828 femmes et 350 hommes. A partir de 1988, l'union devient membre de CORD.

Tableau des caractéristiques des membres du bureau GOPEC

Nom et Prénom	Sexe	Année de naissance	Situation matrim.	Niveau scolaire	Responsabilité	1ère mig.	Activité antérieure	Année retour	1er milit.	Village d'origine
Boubacar TAMBA	Masculin	1958	Marié	Supérieur	Président	1973	Technicien Batiment	1986	1986	Koubalan
Bourama DEMBA	Masculin	1953	Marié	CM2	Vice-Président	1975	Paysan pilote	1980	1980	Kaafountine
Amadou DIEME	Masculin	1953	Marié	Secondaire	Sécretaire Général	1978	Planificateur	1980	1980	Djilonguine
Souleymane COLY	Masculin	1962	Marié	Terminale	Trésorier	1974	Elève	1984	1984	Thiobon
Ousmane DIALLO	Masculin	1952	Marié	3ème Secondaire	Commissaire aux comptes	1966	Elève	1975	1986	Diouloulou
Idrissa DJIBA	Masculin				Sécretaire organisat°					
Nfally DIATTA	Masculin	1953	Marié	Secondaire	Conseiller	1982	Horticulteur	1982	1982	Kafountine
Sana THIOUNE	Masculin	1955	Marié	Secondaire	SG adjoint	1984	Animateur agro-forestier	1985	1986	Diouloulou
Dieynaba DIEDHIOU	Féminin				2ème Vice-Présidente					Thiobon
Aminata MANE	Féminin	1944	Mariée	Non scolarisée	Conseillère		Paysanne		1982	Kafountine
Mama COLY	Féminin				Conseillère					Kafountine
Ismaila DJIBA	Masculin		Marié		Responsable crédit-femmes					Bignona

4.3.7. AMICAR

L'Amicale des anciens du centre CARA d'Affignam (AMICAR) forme depuis les années 1970 des jeunes (forage, équipement). Créée en 1975, elle n'a été officiellement reconnue qu'en 1987. L'AMICAR encadre 24 groupements se trouvant dans 17 villages. Elle compte 1500 adhérents dont 1000 femmes et 500 hommes.

L'AMICAR a adhéré à la CORD en 1988.

Tableau des caractéristiques des membres du bureau d'AMICAR

Nom et Prénom	Sexe	Année de naissance	Situation matrim.	Niveau scolaire	Responsabilité	1ère mig	Activité antérieure	Année retour	1er milit	Village d'origine
Bacary CAMARA	Masculin	1960	Marié	Secondaire	Président	1978	Éleveur	1980	1980	Dianki
Alexis COLY	Masculin		Marié	Secondaire	Vice-Président			1975	1976	Soutou
Bassirou DJIBA	Masculin		Marié		Trésorier général			1986	1986	Soutou
Youssouph CAMARA	Masculin	1962	Marié	Secondaire	Trésorier adjoint		Élève	1985	1985	Dianki
Ibrahima SANE	Masculin	1967	Marié	Secondaire	Sécrétaire Général		Élève	1982	1982	Brindiago
Julien BADJI	Masculin	1969	Marié	Secondaire	Coordonnateur		Élève	1976	1977	Balandine
Marie Louise SAMBOU	Féminin	1945	Mariée	CM1	Chargé Commercialisation	1956	Employée maison	1960	1988	Bignona
Boubacar SAGNA	Masculin		Marié	Secondaire	Gestionnaire			1986	1986	Diatock
Doky COLY	Féminin		Célibataire	Alpha-bétisé	Responsable zone Boulouf		Employée de maison	1984	1985	Dianki
Ibou DJIBA	Masculin		Marié	Secondaire	Responsable zone Fogy					Brindiago
Fode GOUDIABY	Masculin	1960	Marié	CM2	Superviseur	1980	Horticulteur	1985	1987	Diatock

4.3.8. Fédération Départementale des Groupements de Promotion Féminine (FDGPF)

La Fédération Départementale des Groupements de Promotion Féminine est officiellement créée en 1987. Cependant, une union départementale existait depuis 1981. Elle était constituée par l'Ex-Ministère du Développement Social —dont les groupements

issus de la Fédération nationale étaient plus connus sous le nom de groupements “Maïmouna Kane” Ministre de tutelle de l'époque— devenu aujourd'hui Ministère de la Femme de l'Enfant et de la Famille.

La FDGPF est reconnue officiellement en 1980. Elle concerne 250 villages qui polarise 300 groupements féminins. Le nombre d'adhérants s'élève à 12000 femmes. La FDGPF est numériquement la plus importante organisation du département. Son activité principale est le maraîchage.

Principales caractéristiques des membres de bureau FDGPF

Nom et Prénom	Sexe	Année de naissance	Situation matrim.	Niveau scolaire	Responsabilité	1ère migration	Activité antérieure	Année retour	1er militantisme	Village d'origine
Odile DIEME	Féminin	1938	Mariée	CM2	Vice Présidente	1950	Dactylographe		1985	Tendouk
Véronique BADJI	Féminin	1962	Mariée	CM1	Sécraire Générale					Balandie
Fatou SANE	Féminin		Mariée	Alphabétisée	Sécraire Générale adjointe					Dianki
Massata BAJI	Féminin		Mariée	Primaire	Trésorière					Sindian
Fanta SAGNA	Féminin	1958	Mariée	CM2	Sécraire Générale	1969	Employée de maison	1969	1984	Bignon
Fara BADJI	Féminin		Mariée		Sécraire Générale à l'organisation					Bignon
Lukresse SAMBOU	Féminin	1953	Mariée	CM2	SG. à l'organisation adjointe	1966	Employée de maison	1973	1985	Kouba-lang
Diatou CISSE	Féminin		Mariée	CM2	Commissaire aux comptes					-
Foune DIEME	Féminin		Mariée	Alphabétisée	1er Commissaire aux comptes					Sindian
Satou KABO	Féminin		Mariée	Alphabétisée	2 Commissaire aux comptes					Niamon

4.3.9. Comité d'Action pour le Développement de la ville de Bignona (CADEV)

Créé en 1993, le CADEV¹³ réunit et coordonne 16 groupements féminins qui mènent des activités agricoles péri-urbaines et artisanales. Il compte, selon sa présidente, 480 d'adhérants. Son activité principale est l'artisanat.

¹³ Selon une de ses responsables, le nom CADEV est une imposition de certains responsables associatifs du département qui souhaitent que les membres de cette structure adhèrent à la CORD. Mais, les responsables préfèrent pour leur organisation le nom de groupement de Promotion Féminine. Stratégie de positionnement politique vis-à-vis de leurs sœurs ennemies (FDGPF) ou refus d'accepter une tutelle masculine ?

Principales caractéristiques des membres de bureau CADEV

Nom et Prénom	Sexe	Année de naissance	Situation matrim.	Niveau scolaire	Responsabilité	lère migration	Activité antérieure	Année retour	1 ^{er} milit.	Village d'origine
Fanta SAGNA	Féminin	1958	Mariée	CM2	Présidente	1969	Employée de maison	1980	1984	Bignona
Odile DIEME	Féminin	1938	Mariée	CM2	Vice Présidente	1950	Dactylo-graphie		1985	Tendouc
Aminata DIEDHIOU	Féminin	1951	Mariée	CM1	Sécétaire Générale	1970	Employée commerce	1972	1984	Ziguinc
Marie DIEDHIOU	Féminin	1955	Mariée	CM2	Sécétaire Général adjte.	1971	Employée de maison	1973	1983	Djignaki
Saly BODIAN	Féminin	1955	Mariée	CM2	Trésorière	1969	Employée de maison	1975	1994	Sindian
Amy BADJI	Féminin	1968	Mariée	4ème secondaire	Trésorière adjointe	1986	Commerce	1986	1993	Diongui
Marie COLY	Féminin	1952	Mariée	CM2	Commissaire aux comptes	1966	Commerce	1988	1994	Djigothe
Lukresse SAMBOU	Féminin	1953	Mariée	CM2	Commis. aux comptes adj.	1966	Employée de maison	1973	1985	Koubala
Antoinette BADJI	Féminin	1941	Mariée	Alphabétisée	SG à l'organisation	1961	Employée de maison	1961	1984	Bignona
Maï COULIBALY	Féminin	1951	Mariée	Alphabétisée	SG à l'organisation adjte.	1981	Commerce	1981	1989	Badiana

Cette caractérisation des principales OP de la Basse Casamance montre qu'au moins trois formes de structurations associatives modernes existent dans la région. Certaines OP ont été suscitées de l'extérieur tout au moins par des ONG intervenant dans la zone. Les groupements issus des centres de formation du CPA d'Oussouye et du CARA d'Affignam se structurent au sein de l'AJAEDO pour le premier département et dans le cadre de AMICAR pour ce qui est des groupements du département de Bignona ayant obtenu leur formation à partir du centre du CARA.

A côté de cette première structuration, on note l'émergence ou le renforcement de certaines associations. La Fédération Départementale des Groupements pour la Promotion Féminine (FDGPF) est créée par le développement communautaire et placée sous la tutelle du Ministère de la Femme de l'Enfant et de la Famille. Elle est le prolongement des tendances politiques au sein du Parti Socialiste. Les conflits entre les deux tendances ont abouti à la formation de deux groupements soutenant chacune avoir la confiance des femmes du département de Bignona. La tendance animée par Fanta Sagna tout en étant membre de la FDGPF, dirigée par Fatou Sané, a créé le groupement des femmes de la Commune de Bignona (CADEV).

De plus, les ressortissants de la région installée à Dakar notamment n'ont pas été en reste. La création du CADEF en 1983 procède de cette dynamique. Le désengagement de l'État avec son lot de déflatés de la Fonction Publique a été l'occasion pour certains fonctionnaires de se constituer en OP. Certains membres de l'ADY sont par exemple d'anciens fonctionnaires.

5. QUATRIEME PARTIE : ANALYSE SOMMAIRE DE QUELQUES RESULTATS DE TERRAIN

5.1. Au niveau villageois

L'enquête conduite dans le village de Suel a permis d'identifier 137 exploitations agricoles qui regroupent une population totale de 1224 personnes. Elle confirme les principales hypothèses qui avaient sous-tendu ce travail. En effet, le village se caractérise par d'importants flux migratoires à son départ et connaît une forte structuration associative.

Sur 1224 personnes, on compte 590 migrants (48%), c'est-à-dire des personnes qui disent avoir quitté le village au moins une fois dans leur vie, pour une durée au moins égale à trois mois. Parmi les migrants, 369 soit 30,1% ont migré à l'intérieur du Sénégal et 219 migrants soit 17,8% sont allés au-delà des frontières nationales¹⁴. Du coup, 634 personnes soit 51,7% n'ont jamais migré. Mais, si on considère seulement les populations dont l'âge est supérieur à 10 ans, le nombre des personnes n'ayant jamais migré n'est que de 363 soit 39,6%. Cette baisse sensible montre que s'il y a un taux assez élevé de personnes n'ayant jamais migré, c'est parce que la population est villageoise, à l'image du reste du Sénégal, est relativement jeune.

Répartition des migrants et des non migrants par sexe

	Hommes	Femmes	Total
Jamais migré	299 (47,1)*	335 (52,8)	634 (51,7)
Migrants internes	232 (62,8)	137 (37,1)	369 (30,1)
Migrants internationaux	105 (47,9)	114 (52)	219 (17,8)
Cas manquants			2 (0,1)
Total	636 (52)	586 (48)	1224 (100)

* Les chiffres entre parenthèses représentent le pourcentage

¹⁴ Précisons que pour les migrants qui sont allés en Gambie, ils n'ont pas nécessairement effectué une migration interne au préalable. Cette situation est liée à la proximité géographique avec la Gambie. C'est ce qui explique que contrairement à la migration internationale des gens de la vallée du fleuve Sénégal qui est souvent précédée d'une migration interne, ici les migrants font du direct, dans certains cas même pour financer la migration à Dakar.

Les données de ce tableau renseignent sur le fait que 52,9% des hommes (comparativement au nombre d'hommes dans le village) ont migré au moins une fois pour 42,8% de femmes également. Si les hommes sont plus nombreux à partir en migration toute destination confondue, en revanche, la migration internationale (qui concerne principalement la Gambie) touche plus de femmes que d'hommes. Or, contrairement à l'apparence, ce pays étant géographiquement plus proche que Dakar, les femmes dont les activités exigent plus de présence physique, notamment dans le cadre de l'entretien de la famille, sont obligées de ne pas trop s'éloigner du village.

De manière générale, sur les 590 personnes ayant au moins une fois migré, on dénombre 430 cas d'absence dont l'âge moyen est de 25,5 ans. Sur les 430 migrants absents du village au moment de l'enquête, 241 soit 56% sont des hommes.

Répartition des migrants absents selon le lieu

	Ziguinchor	Bignona	Dakar	Sérécounda (Gambie)	France	Autre	Total
Nombre	32	53	167	112	6	60	430
Pourcentage	7,4	12,3	38,8	26	1,3	13,9	99,7

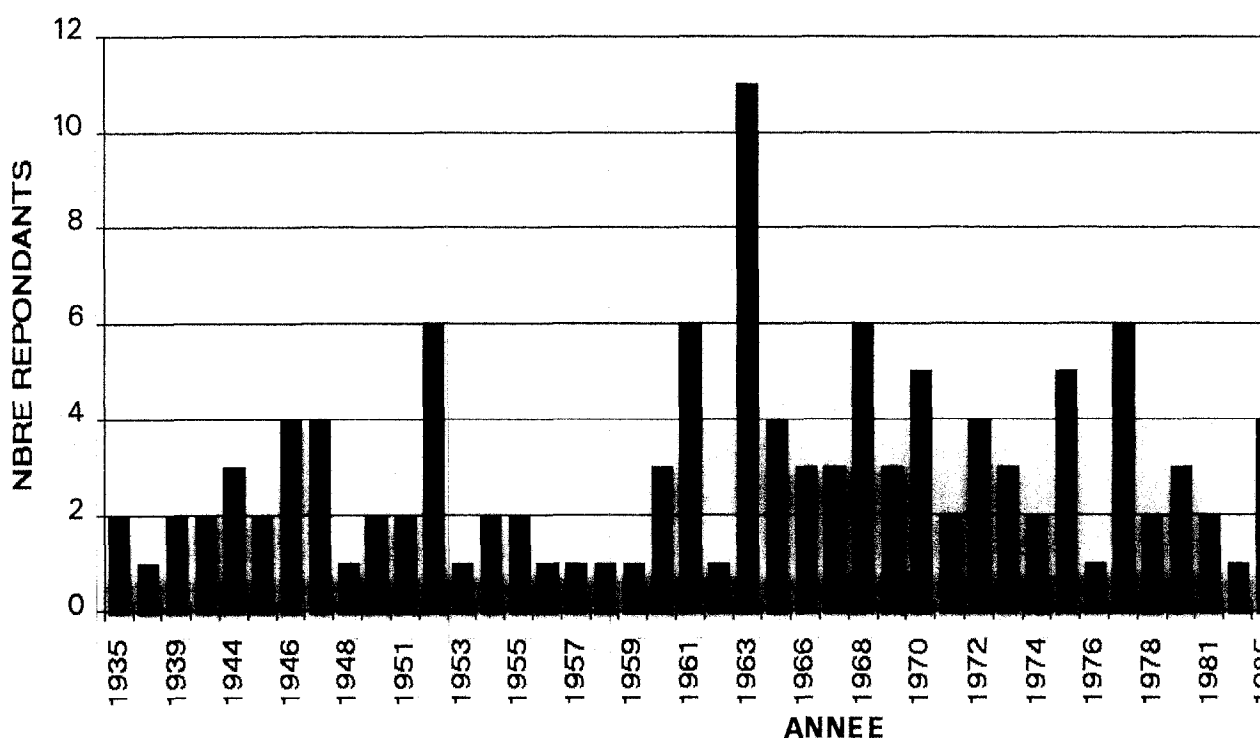
Le tableau confirme l'importance numérique de la présence des ressortissants du village de Suel en Gambie (112) essentiellement dans la ville de Sérécounda. D'autre part, parmi les 60 migrants appartenant au groupe "autre", 80% sont aujourd'hui disséminés à travers le département de Bignona.

Sur les 160 migrants aujourd'hui présents au niveau du village, nous en avons interrogé 140 (qui représente notre base d'analyse) que nous considérons comme des migrants de retour¹⁵. Il faut entendre par migrant de retour toute personne ayant effectué au moins une

¹⁵ Il s'agit d'une définition volontairement vague qui vise à intégrer toutes les formes de retour rencontrées ici. Il est difficile de qualifier une migration de définitivement arrêtée. Sur les différentes modalités de retour, on pourrait se reporter à BA (1996 : 24-27) qui présente quelques caractéristiques du phénomène de retour dans la

migration et qui se trouvait au village au moment de l'enquête. S'il n'est pas aisé de présager du caractère définitif de ces retours, il est possible de penser au regard de l'âge moyen de ces migrants, 51 ans, que seul un nombre limité d'entre eux pourraient encore s'inscrire dans la dynamique de migration-circulation.

1ere ETAPE DE SORTIE



La première migration au départ du village de Suel à destination de Dakar s'est effectuée en 1935. Les plus importantes sorties ont eu lieu entre 1960 et 1970. Cette période correspond à la première grande sécheresse post-indépendance.

L'analyse de la première étape de sortie des 140 migrants montre que 35,5% (soit 49 personnes) sont partis en Gambie. En dépit de la proximité géographique des villages sénégalais de cette zone et ceux de la Gambie voisine, nous considérons la migration vers ce pays comme une migration internationale. En effet, bien qu'il existe des liens de parenté

vallée du fleuve Sénégal mais applicable ici comme étape du cycle de vie, comme stratégie de redéploiement et comme échec. Voir également l'intéressante étude sur le lien entre migration de retour et crise économique réalisée au Cameroun en 1992 (Enquête sur les migrants de retour au Cameroun, EMR) et publiée en 1996 par Gubry et al. sous le titre : Le retour au village. Une solution à la crise économique au Cameroun ?

séculaires entre les habitants de part et d'autre de la frontière, l'usage de l'anglais n'étant pas courant au Sénégal, les migrants de ce pays peuvent se sentir étrangers au moins à leur arrivée en Gambie. Il est vrai que le dynamisme réticulaire dont font montre les migrants déjà installés facilite l'insertion socio-professionnelle¹⁶ des migrants nouvellement arrivés et atténue la distance linguistique.

Sur la base des 140 migrants aujourd'hui se trouvant au village, 52 soit 37,1% sont des femmes. Parmi celles-ci, 37 soit 71% exerçaient l'activité d'employée de maison ou bonne pour 8% d'homme travaillant comme boy (domestique).

Sur les raisons de retour, 41 migrants invoquent le chômage (sans emploi) dont 24 affirment avoir perdu leur travail, tandis que 17 migrants disent "être fatigués" d'en chercher en vain. Après le motif lié au chômage et celui en relation avec les vacances, le principal motif de retour est le mariage, notamment pour les femmes (cas de 24 migrants). Ces dernières arrêtent souvent, tout au moins diminuent, leur va-et-vient après le mariage.

Au niveau des envois monétaires, contrairement à ce que l'on pensait au départ, nos résultats montrent que les migrants ont envoyé très peu d'argent. Il est vrai qu'il est difficile d'obtenir des informations précises sur une question aussi privée. Cependant, les précautions prises au départ nous incitent à penser qu'il en est plus ainsi que plutôt l'introduction d'un biais. En revanche, il est possible de penser que les migrants interrogés¹⁷ n'intégraient pas les envois monétaires dans leur stratégie pour deux raisons. La première est liée à la forme de la migration en question qui est saisonnière même si de plus en plus on note des installations durables. Pour cette raison, les migrants n'envoient pas d'argent mais ramènent, notamment dans le cas des femmes, ce qui est gagné pendant leur retour au village. La seconde concerne des envois en nature. Il est certain que les migrants participent dans les acquisitions du matériel agricole, dans l'achat des intrants; ce que le questionnaire migrant de retour n'avait pas intégré sous cette forme.

D'autre part, plus de 15% des femmes rentrées occupent des postes de responsabilité dans les groupements villageois tandis que pour les hommes ce taux atteint 66,7%.

¹⁶ Il serait souhaitable qu'une étude puisse être conduite sur les lieux d'immigration pour mieux préciser les modes d'insertion socio-professionnelle et voir la corrélation possible entre la non insertion socio-professionnelle et les retours des migrants.

¹⁷ Probablement que les envois monétaires soient plutôt le fait de migrants non saisonniers que nous n'avons pas interrogé puisque encore en migration. Pour mieux apprécier les flux monétaires, il serait nécessaire de combiner des questions auprès des villageois (pour des raisons de temps, nous n'avons pas pu exploiter ces données) avec celles adressées directement aux migrants à partir de leur lieu d'immigration. Cela est d'autant plus nécessaire pour voir l'impact de la migration dans l'agriculture.

Cependant, les femmes n'accèdent pas encore à des postes de responsabilités traditionnellement réservés aux hommes comme, par exemple, celui de chef de quartier.

A l'échelle du village, la dynamique organisationnelle est encore plus forte. Cependant, si à l'étranger les migrants combinent leurs efforts pour assurer une insertion pour tous les ressortissants sans discrimination sur la base de l'appartenance à une famille voire à un quartier, au village, les possibilités d'adhérer à des structurations différentes sont plus nombreuses. Sur la base de nos enquêtes, nous avons recensé 27 associations dans le village de Suel (voir tableau en annexe). Celles-ci vont de l'association de quartier (chaque quartier en compte une) à celle des parents d'élève en passant par celles de lignages.

Outre ces groupements qui sont l'émanation de l'organisation sociale traditionnelle dont souvent l'objectif principal est la régulation et la conservation des valeurs unifiantes, aujourd'hui on note l'émergence d'Organisation Paysanne qui vise le développement du monde rural. Conscientes que l'auto-promotion paysanne constitue le préalable à toute action de développement, les organisations paysannes se rivalisent d'ardeur. Dans le village de Suel, pas moins de 4 organisations paysannes sont présentes. La géographie de leur répartition en dit long sur les stratégies des acteurs en interaction.

Tableau de répartition des OP par exploitation suivant les quartiers

Quartier Nom OP	Bamadj	Bodian	Kaok	Diacoye	Moulomp	Kounatouba	Djiyeko	Total
ADY						7		7 (5,1)
AJAC	4		20	1	1	3		29 (21)
CADEF		10	11	19	9	16	12	77 (56,2)
GOPEC	6							6 (4,4)
GRAS	3							5 (3,7)
Non membre		1	4	3	2	3		13 (9,6)
Total	13	12	36	23	12	29	12	137 (100)

Le CADEF constitue numériquement la principale OP au sein du village. En effet, sur les 137 exploitations interrogées, 77 soit 56,2% se réclament de lui. L'AJAC occupe la seconde place avec 21%. Le groupement des agriculteurs de Suel (GRAS) concernent seulement 5 exploitations soit 3,7%. Créé depuis 1985, le GRAS était paralysé pendant plusieurs années par la maladie de son président hospitalisé à Dakar. Cet exemple montre bien le risque pour une OP de ne dépendre que d'une seule personne.

Par ailleurs, l'enquête effectuée en 1989 par Mercoiret et Berthome (1990 : 127) nous permet de comparer avec nos résultats de la représentativité du CADEF dans le village de Suel.

Enquêtes 1989 (MERCOIRET et BERTHOME)

Kalol	Fank	Fanks	adhérents au CADEF
Diacoye	26	16	61,5%
Kaok	41	17	41,46%
Bodian	9	9	100%
Dieko	4	4	100%
Kounatouba	10	10	100%
Mlomp	8	8	100%
Bamadj	(Pas d'information)		

Selon leur enquête, en 1989, 65,3% de Fank du village se réclament membres du CADEF. Nos enquêtes montrent que cette OP a perdu au moins 10% de ses adhérents dans ce village. Le quartier où le score du CADEF a le plus reculé est celui de Kounatouba. Dans celui-ci, il réalisait 100% en 1989 (enquête Mercoiret et Berthome); or, sur la base de nos résultats, elle n'en comptabilise que 55%. En 1991, l'Association pour le Développement du Yamakeuye (ADY) fait une entrée timide dans le village. Cette OP compte 7 exploitations dans le quartier de Kounatouba où son représentant, Kémo Diédhiou, habite. Ce dernier explique les départs du CADEF pour rejoindre sa formation par l'espoir que l'ADY incarne. Il soutient non sans fierté, qu'«au début nos membres étaient tous dans le CADEF. Ils y ont fait presque 10 ans. Leur dépit provient du fait qu'après avoir fait leurs pépinières, leur encadreur leur a fait savoir que son OP n'encadre que ceux qui font le maraîchage seulement. Donc, beaucoup de personnes ont abandonné pour me rejoindre. Avec moi, ils ont la possibilité de faire des pépinières de mangue, de citron, d'orange mais également de maraîchage».

Du côté des responsables du CADEF, on explique l'adhésion à d'autres OP par la « difficulté que rencontrent certains jeunes qui étaient en migration de trouver des postes de responsabilité. Or, les jeunes sont très pressés et souhaitent tout avoir sans avoir fait leur preuve dans le cadre des OP; donc ils vont tout faire pour trouver des partenaires pourvu prêts à les financer. Ce qui est regrettable, poursuit le responsable, c'est qu'il font de la délation. Ils bâtissent leur discours dans le cadre de l'animation sur des promesses qu'ils ne pourront jamais tenir. Par exemple là où le CADEF tient un discours de vérité, eux ils vont dire qu'ils vont distribuer des grillages, donner de l'argent... . C'est dommage parce qu'ils sont en train de tromper leurs propres parents.»

Un autre responsable du CADEF explique l'adhésion de certains groupements membres du CADEF à d'autres OP par le fait que «de 1983 à 1993 entre son OP et les autres groupements existant au sein du village ça marchait correctement. L'ONG CWS (Church World Service) appuyait le programme du CADEF (Programme Intégré de Développement, PID) pour le maraîchage. C'est le PID qui a initié le projet grillage que l'on distribuait aux groupements membres du CADEF. Cependant, quand le projet est terminé, il n'y a plus eu un autre projet pour appuyer le maraîchage. Certains ont commencé à dire que le CADEF n'a plus de moyens. De plus, les animateurs ne passaient plus au niveau des groupements. Avec l'arrivée de nouvelles OP dans le village, certains groupements préfèrent aller à ceux qui leur promettent beaucoup. Mais, ils vont finir par se rendre compte de la vérité. »

A Kaok, la représentation du CADEF à Suel est passée de 41,46% en 1989 à seulement 30%. En revanche, le CADEF a connu de nouvelles adhésions dans le quartier de Diacoye. La raison fondamentale semble se situer dans la situation assez conflictuelle entre les habitants des deux quartiers. A l'image du quartier Kounatouba, le CADEF a perdu près de 10% entre les deux enquêtes au profit cette fois-ci de l'AJAC. Déjà l'implantation de l'école avait constitué au début des années 1960 une pomme de discorde entre les deux quartiers. Chaque quartier avait voulu que l'école soit implantée dans son "territoire". Cette opposition était sous-tendue par l'existence de deux tendances politique au niveau du village. Le deuxième tiraillement a concerné le problème de renouvellement de la coopérative. La résurgence de ces conflits en latence empêchent une entente villageoise et les organisations paysannes trouvent dans ces divergences un terreau favorable pour se déployer. Le conflit¹⁸ le plus récent concerne l'affectation de terre.

¹⁸ Selon les informations les plus concordantes, un propriétaire terrien de Kaok aurait prêté ses terres au groupement des deux quartiers affiliés au CADEF. Quand quelques membres du groupement dont le propriétaire terrien ont décidé de quitter le groupement, ils ont voulu récupérer leur terrain, ce que les autres n'ont pas accepté. Le propriétaire aurait mis le Kadenako (fétiche) pour empêcher l'autre partie d'exploiter le

Pour sa part, en adhérant depuis 1985 à l'union GOPEC, après son retrait du groupe des 5 quartiers (Kounatouba, Djiyeko, Bodian, Moulomp)¹⁹ qui avaient massivement porté leur dévolu sur le CADEF, le quartier Bamadj est resté à l'écart des tiraillements que se livrent les deux principales OP du village : le CADEF et l'AJAC.

Les différents conflits par OP interposées dont le village est le théâtre n'est pas une spécificité de celui-ci. Ils témoignent de la dynamique des organisations en compétition dont toutes visent le développement de leur "territoires d'intervention". Cependant, dans certains cas, loin d'inciter les acteurs à une concurrence positive pouvant conduire chacune des parties à se dépasser pour mériter davantage la confiance de ses membres, les conflits entre OP découlent souvent d'une stérilité programmatique. En effet, au lieu de mettre leur énergie au service du développement, certains leaders passent le temps à opposer des groupements, en somme à diviser pour mieux régner. Pourtant, certaines actions ne peuvent pas être réalisées par une seule OP, mais exigent la participation responsable de toutes les parties concernées. Pour exemple, l'aménagement d'une vallée nécessite la participation de tous les villages qui exploitent celle-ci. Or, souvent des villages voisins appartenant à des OP différentes ne parviennent pas à exploiter positivement la même vallée. On retrouve des exemples concernant des villages de Diatang et de Katoudié ou opposant des OP différentes (CADEF-ADY) et dont la résolution par les leaders paysans impliqués accroîtrait plus leur action qu'elle n'en limiterait la portée.

Ces dernières années, différentes initiatives, dont la principale est symbolisée par la construction de la Maison du Paysan, sont à mettre à l'actif des leaders paysans de la région. Aujourd'hui, grâce à cet outil, les responsables de l'Entente, par exemple, peuvent critiquer positivement leur collègues du CADEF sans aucune animosité. Mieux, les leaders sont de plus en plus persuadés que de leur solidarité dépend la portée de leur action et de l'intelligibilité de leur message. Du coup, ils «ont conscience d'être les acteurs de la construction d'un "mouvement paysan" qui sera à la fois authentique (dans la continuité des valeurs qui fondent la société) et capable de défendre les intérêts d'une paysannerie qui n'a que peu participé jusqu'ici aux décisions la concernant». (BERTHOME et al., 1992 : 60).

Nos résultats n'ont nullement l'ambition de se prononcer sur la représentativité du CADEF dans le département. Le village de Suel n'est pas forcément représentatif de

jardin. Aujourd'hui, aucune des parties n'exploite le jardin et le problème a connu des rebondissements qui constituent une des sources de blocage pour toute entente au niveau du village.

¹⁹ Ces groupements s'étaient constitués à la suite du soulèvement des éleveurs conduits par Djiby Diallo (responsable du syndicat des éleveurs et des artisans...) en 1980.

l'importance numérique de l'OP dans la zone. De plus, l'enquête comparative que nous avons faite est simplement à titre indicatif, dans la mesure où il est possible de s'interroger sur la pertinence des éléments qui nous ont servi de base de comparaison. En effet, le Fank tel qu'il est entendu par Mercoiret et Berthome correspond-il réellement à l'exploitation agricole qui nous a servi d'unité d'analyse. Pour se prononcer de manière plus fine, des enquêtes complémentaires et des analyses plus approfondies sont nécessaires ; ce que nos outils actuels ne peuvent fournir.

5.2. A l'échelle régionale

Sur la base des entretiens conduits auprès des responsables de 12 organisations paysannes de la Basse Casamance, nous avons repéré les caractéristiques suivantes.

L'âge moyen des responsables de bureau interrogés est de 41 ans avec l'âge minimum de 18 ans et l'âge maximum de 64 ans. Le fait que l'âge moyen des membres de bureau soit relativement élevé s'explique par l'occupation du paysage organisationnel de la Basse Casamance par la première génération²⁰ des migrants rentrés dans la région au milieu des années 1980. A l'origine, le peu de renouvellement des membres de bureau de la plupart des OP. Du coup, les jeunes de moins de 30 ans qui sont récemment rentrés ont parfois des difficultés pour accéder aux postes de responsabilité.

Tableau période de retour des migrants devenus leaders

Période	Nombre de personnes	Pourcentage
Avant 1968	8	10
De 1969-1973	10	12,5
De 1974-1979	8	10
De 1979 à 1984	20	25
De 1985 à 1990	31	38,7
De 1991 à 1993	3	3,7
Total	80	99,99

²⁰ La schématisation en première génération (années 1980) et en deuxième génération (années 1990) est seulement à titre indicatif.

Sur 80 leaders anciens migrants dont nous disposons l'année de retour, la période pendant laquelle on a enregistré le plus de retour est celle entre 1985 et 1990. Celle-ci correspond à la période d'émergence de la plupart des OP de la Basse Casamance. On note en effet une véritable concomitance entre les retours des migrants et la plus grande adhésion dans les principales OP de la région. Plus précisément, l'année 1986 a été celle où il y a eu le plus de retour; 11 leaders associatifs affirment être rentrés dans au terroir la même année.

Tableau de la première année de militantisme des leaders

Période	Nombre d'adhésion	Pourcentage
Avant 1980	11	10,4
De 1980 à 1984	27	25,7
De 1985 à 1989	45	42,8
De 1990 à 1994	22	20,9
Total	105	99,8

La période 1985-1989 a enregistré le plus d'adhésion (42,8%) dans les OP. Or, de 1990 à 1994, on en a noté que la moitié. Est-ce à dire qu'il y a saturation des postes de responsabilité à pourvoir dans les organisations. L'année 1986, en même temps qu'elle correspond à l'année où il y a eu le plus de retour, est également celle pendant laquelle les OP ont accueilli le plus de leaders paysans. La durée entre le retour d'un migrant et son adhésion dans une OP ne dépasse pas souvent un an. En effet, pour certains, l'adhésion est déjà préparée avant le retour.

Outre ces caractéristiques générales, nous avons identifié deux types de leaders paysans. Ceux qui sont arrivés dans le mouvement parce que confrontés au chômage et trouvant là un créneau professionnel porteur et ceux qui ont un riche passé militant.

Pour le premier type, le militantisme dans une Organisation Paysanne constitue un exutoire excellent pour une insertion professionnelle. En proie à un chômage dont les proportions vont crescendo, certains jeunes trouvent dans le mouvement paysan une chance pour pouvoir mettre, enfin, leur savoir-faire au service de la communauté. La plupart des migrants aujourd'hui devenus leaders associatifs font partie de ce groupe.

«Quand mon groupement a décidé de regagner l'entente de Diouloulou, les ressortissants de mon village à Dakar m'ont demandé si j'accepte de rentrer pour représenter notre village dans

cette OP. J'ai accepté sans problème d'autant plus qu'il s'agit d'une confiance que mes co-villageois ont placé en moi. De plus, cela correspond à une période où j'étais au chômage.»
M.S.

Mais, dans quelle mesure les OP peuvent-elles constituer un espoir, un espace de travail aux nombreux jeunes de la région que la dégradation des conditions écologiques a, quelquefois, conduit à l'oisiveté ?

Dans le second cas, l'adhésion dans une OP s'inscrit en accord avec un projet de société sans cesse poursuivi. Dans ce groupe, on retrouve souvent des leaders qui estiment que l'associatif pour l'associatif ne peut garantir un développement durable. Du coup, ils envisagent l'adhésion dans le mouvement associatif paysan comme une entrée qui doit nécessairement intégrer le militantisme politique pour atteindre l'émancipation de la paysannerie à travers ses représentants les plus sûrs que sont les leaders associatifs paysans.

Cependant, les leaders ne sont pas exempts de tout reproche. Les griefs les plus souvent portés contre certains parmi eux montrent que ces derniers ne sont pas toujours des paysans à part entière mais des "paysans" entièrement à part. Pour traduire cela en termes plus simples, on peut se demander peut-on être un leader des paysans et vouloir défendre leur intérêt quand on est pas comme eux ? Combien de responsables paysans détiennent en réalité des champs qu'ils exploitent eux-même ? S'il est nécessaire que le mouvement paysan ait à sa tête des gens bien outillés sur le plan théorique pour servir d'interface entre les intervenants extérieurs (bailleurs de fonds, structures étatiques) et les paysans, souvent analphabètes, il semble aller de la crédibilité des "intermédiaires" de partager un minimum commun : le travail de la terre.

Au terme de l'analyse de ces quelques résultats, nous présentons les activités retenues en collaboration avec nos autres collègues soit dans le cadre du Plan Stratégique, soit dans celui de contrats avec d'autres structures.

6. CINQUIEME PARTIE : PROPOSITION D'AXES DE RECHERCHE

6.1. Activités en cours

- **Meilleure connaissance :**

- * **des systèmes de productions**

- budget de culture dans le cadre du **Programme Sodagri**. Dans le cadre de la convention Sodagri-Isra, la composante socio-économie nous a été confiée²¹. L'étude qui concerne la phase 2 du Programme de recherche d'accompagnement dans le Bassin de l'Anambé, s'étale sur trois ans. L'intervention de l'équipe de l'ISRA durant la première phase avait consisté en la mise au point et l'introduction de nouvelles technologies. Avec le démarrage de la seconde phase, la Sodagri a émis le souhait que l'aspect socio-économique soit également pris en compte pour une meilleure connaissance du milieu et des contraintes à la production.

- problèmes liés à l'adoption de nouvelles innovations technologiques (NRBAR R-15). Dans le cadre du **Programme NRBAR R-15**, nous conduisons avec Lucien N'DECKY l'activité²² sur *l'Étude comparée des déterminants de l'adoption des technologies de gestion de la fertilité des rizières dans les mangroves de la Basse Casamance et dans les vallées aménagées du Bassin de l'Anambé*. Cette activité vise deux principaux objectifs :

- Identifier les déterminants de l'adoption des technologies de gestion de la fertilité des rizières;
 - Contribuer à l'élaboration des technologies de gestion des itinéraires techniques et des ressources, en général.

Les principales actions menées en 1996 ont été la mise en place du dispositif de recherche, l'enquête informelle, le guide d'entretien, le test du questionnaire et la restitution auprès d'un groupe de chercheurs. Le premier échantillonnage et la 1ère enquête qui a concerné 50 exploitants en Basse Casamance et 50 GIE d'exploitants à Anambé.

²¹ Je conduis ce travail avec trois assistants de recherche (Lucien NDecky, N'Dèye Khady et Oumar Diop).

²² Elle a été proposée par I. DIA qui avait préalablement défini, avec NDECKY, la problématique et la méthodologie. Après mon recrutement, elle a été placée sous ma responsabilité.

* **Des stratégies paysannes**

- **étude de la diversification** des cultures avec une plus grande valorisation de la culture de l'anacardier dans le cadre du **Programme Jachère**. Nous comptons mener un travail sur l'impact social des technologies mises en place dans le cadre du projet jachère (technique culturale de l'anacardier, transformation et commercialisation des sous-produits...). Cette activité sera conduite avec l'économiste, assistante de recherche..
- **analyse des enjeux** qui sous-tendent les flux et les reflux migratoire : les migrants de retour sont-ils des acteurs de développement ou leur retour correspond-il à une stratégie individuelle de promotion socio-professionnelle ? Quelle synergie est-il possible de trouver entre les ressortissants de la région en migration-circulation et les gens restés au terroir pour une meilleure rentabilisation de leur action de développement ?
- **étude comparative** entre les dynamiques organisationnelles repérées dans la région de Ziguinchor et celles existant dans les autres régions du Sénégal, pour voir si les caractéristiques identifiées chez les leaders associatifs de la Basse Casamance sont spécifiques à eux ou si l'environnement institutionnel joue un rôle particulier.
- Nécessité de **développer l'analyse des organisations paysannes**, d'enrichir leurs caractérisations, d'approfondir l'étude concernant les leaders : leurs itinéraires, rôles, stratégies, ambitions. Quel est l'impact des OP sur le développement local, par exemple sur l'adoption de thèmes techniques en milieu réel ?

6.2. **Activités prévues**

- **Analyse des dynamiques sociales :**

- * **Relations de Genre** : Les femmes bénéficient-elles des facilités accordées aux hommes notamment dans le domaine du crédit, l'accès au matériel agricole ? Souvent pour accéder au matériel agricole dont elles ont besoin dans les rizières, les femmes dépendent du bon vouloir de leurs époux. Dans le milieu diola où l'influence mandingue est importante, la discrimination sexuelle est telle que les hommes peuvent refuser de prêter leur matériel agricole alors qu'ils ne s'en servent pas (cas cités lors de la restitution du Congrès de Suel du CADEF). La

recherche a-t-elle réfléchi sur la mise sur pied des technologies adaptées aux activités féminines.

- * **Enjeux fonciers** : Au regard des mutations politiques en cours (régionalisation) et des retours de migrants dans la région, l'analyse du système foncier diola est nécessaire pour aider les décideurs à une anticipation des conflits.
- * Dans le cadre de la collaboration entre l'ISRA et le **Projet Baïla**, il est prévu un programme comprenant les volets recherches d'accompagnement suivi-évaluation. Dans ce programme, notre travail s'intéressera à l'étude de l'impact socio-économique du projet Baïla sur la zone de l'étude.

- **Autres à mener**

- Avec le chercheur-sélectionneur, nous comptons conduire un travail sur l'amélioration variétale (riz pluvial, irrigué, mangrove). Cette étude part du constat que les variétés améliorées ont été souvent présentées à la vulgarisation sans pour autant bien cerner leurs caractéristiques organoleptiques et surtout l'appréciation des consommateurs. Aussi, ont-elles été parfois difficilement adoptées par les agriculteurs malgré leurs rendements intéressants. Cette étude attend un financement de l'**ADRAO**.
- Dans le cadre du **Projet IPGRI** sur les légumes feuilles traditionnels, nous envisageons l'étude des aspects socio-économiques de l'utilisation de ces légumes.
- Enfin, notre travail sera transversal et il n'est pas exclu que nous ayons des actions ponctuelles à mener avec tout collègue qui en exprime le souhait.

7. CONCLUSION GENERALE

La Basse Casamance est caractérisée par une forte migration à son départ. Elle touche autant les hommes que les femmes et concerne aussi bien les jeunes que les personnes âgées. Cependant, ces dernières années, on assiste à des reflux migratoires. Si les mouvements migratoires vers les centres urbains se maintiennent, des retours au terroir sont de plus en plus perceptibles. Ces retours correspondent à une période où l'intervention de l'État cesse d'être directive.

Ainsi, pour combler le vide laissé par le désengagement de l'état, de nombreuses OP émergent. La Basse Casamance, notamment le département de Bignona est l'un des départements les plus concernés par ce phénomène. On remarque que la plupart des leaders sont d'anciens émigrés. Cependant, si ces derniers décident de revenir dans leur milieu d'origine c'est parce que en partie dans le projet migratoire de départ, ils avaient bien inscrit cette modalité.

La floraison d'OP constitue un signe de la vitalité du mouvement paysan en Basse Casamance. Elle traduit l'existence de ressources humaines suffisantes que recèle la région. Mais, cette dynamique organisationnelle peut devenir un espace de cristallisation des conflits. Ce qui se manifeste par un émiettement des OP qui se livrent à une concurrence qui ressemble plus à une absence d'actions programmatiques cohérentes. Ce qui, tout en montrant les limites des actions des leaders, pose également le problème de leur fonction.

Laisés à eux-mêmes, les paysans (souvent analphabètes ou connaissant peu ou prou les "conditionnalités" des bailleurs de fonds) sont contraints de recourir aux services des intermédiaires ou courtiers²³ du développement pour récolter des fonds. Cette ignorance des mécanismes de fonctionnement des structures capables de drainer des ressources financières en milieu rural conduit les paysans à faire appel aux services des intermédiaires pour pouvoir capter la rente financière. Cependant, la pratique de ces derniers renvoie à une alternative dont les deux termes sont défavorables aux paysans.

Ceux-ci souhaitent-ils dans le fonds que les intermédiaires soient dénoncés, sachant a priori que sans ces derniers ils ne peuvent avoir accès ne serait-ce qu'à la moitié de l'aide dont ils bénéficient actuellement ? Cette situation rend nécessaire la fonction de courtiers du développement tant que les "conditionnalités" des bailleurs restent assez rigides pour le paysans d'une part et, d'autre part, tant que les paysans ne sont pas formés. Cette deuxième

²³ Olivier de Sardan et Bierschenk (1993 : 71-76) définissent les courtiers comme «des acteurs sociaux implantés dans une arène locale qui servent d'intermédiaires pour drainer (vers l'espace social correspondant à cette arène) des ressources extérieures relevant de ce que l'on appelle communément l'aide au développement».

condition est nécessaire pour impulser de véritables initiatives d'auto-promotion, d'auto-développement à la base. Des initiatives existent déjà dans ce sens.

Dès 1976, des leaders paysans ont été à l'origine de la création de la Fédération des ONG du Sénégal (FONGS). Le moment de mobilisation le plus important pour la fédération a été le forum national des mouvements et Fédérations de paysans tenu à Dakar du 18 au 21 janvier 1993 sous le thème : Quel avenir pour le paysan sénégalais ? Créé le 17 mars 1993 sur recommandation de ce forum, le CNCR tente, entre autres objectifs, de valoriser les savoirs paysans et de favoriser la prise de conscience de l'identité paysanne. Aujourd'hui, grâce aux actions des leaders dans le cadre du CNCR notamment, l'identité paysanne est en train d'être revalorisée. Même des intellectuels intervenant dans le monde rural, traditionnellement très peu enclins à se définir comme paysan se réclament de plus en plus du paysannat.

8. BIBLIOGRAPHIE GENERALE

AMIN (Samir, dir.), 1974 – *Les migrations contemporaines en Afrique de l'Ouest*, Londres, in S. AMIN : pp.3-64.

BA (Cheikh Oumar) en collaboration avec BREDELOUP (Sylvie), 1994 – «Dynamiques migratoires et dynamiques associatives», Lille, Revue de l'UFR de Géographie et d'Aménagement, pp : 179-188.

BA (Cheikh Oumar), 1996 – *Dynamiques migratoires et changements sociaux au sein des relations de genre et des rapports jeunes/vieux des originaires de la Moyenne Vallée du Fleuve Sénégal*, Thèse de Doctorat de Troisième cycle d'Anthropologie, sous la direction du Pr. Abdoulaye Bara DIOP, UCAD de Dakar, 295 p.

CAMARA (Sidi), 1985 – *Arachide, école et migrations en Casamance. Le cas de Baïla et Bona*, Genève, Institut Universitaire d'Études du Développement, Mémoire n°25 : 121.

DIAW (Chimère), 1988 – *Les pêcheurs face aux contraintes de développement des centres maritimes et estuariens de la zone côtière casamançaise*, CRODT/Antenne Ziguinchor.

DIOP (Abdoulaye Bara), 1965 – *Société toucouleur et migration. Enquête sur l'immigration toucouleur à Dakar*, Dakar, IFAN (Initiations et études n°XVIII) : 232 p.

BERTHOME (J.), MERCOIRET (M.R.), BOSC (P.M.), 1992 – *Programme d'appui aux Organisations Paysannes du département de Bignona, Rapport de synthèse des études de faisabilité*, Ministère du Développement rural et de l'Hydraulique, Dakar : 98 p.

BIERSCHENK (Thomas) et LE MEUR (Pierre-Yves) (eds.) , 1996 - *Le développement négocié: courtiers, savoirs, technologies*, APAD, Hambourg, Bulletin n°2 : 161 p.

BLUNDO, «Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais. Anthropologie des intermédiaires locaux dans le système de distribution de l'aide au Saloum Oriental»

CAMARA (Sidi H.), 1985 – *Arachide, École et Migrations en Casamance : le cas de Baïla et Bona*, Mémoire n°25, Diplôme de recherches, Institut Universitaire d'Études du Développement, Genève : 121.

Church World Service, 1995 - *Repertoire des associations villageoises en Casamance*, Dakar : 132 p.

DIOUF (Made Bandé), 1984 – *La Basse Casamance : organisation, système foncier et migration (Synthèse bibliographique)*, Mémoire de stage présenté pour la confirmation, Equipe Systèmes de Production Basse Casamance, Centre de Recherches Agricoles de Djibélor, ISRA : 84 p.

DIOUF (Made Bandé), 1986 – «Systèmes de culture, division sexuelle du travail et adaptation à la sécheresse au Nord de la Basse Casamance : la dynamique sociale d'une stratégie paysanne», CRA Djibélor.

FAYE (Jacques), 1987 – «L'approche systématique dans la recherche agronomique au Sénégal ». pp : 173-183. *In* : Recherche, vulgarisation et développement rural en Afrique noire : Colloque de Yamoussokoro (Ed.) Belloncle, Ministère de la coopération, Paris, France.

FAYE (Jacques), 1994 - Aide-Mémoire rédigé à l'issue de la mission effectuée auprès du CADEF et de CORD au titre du CIRAD-SAR en février 1994, 13 p.

GAO (Groupements - Associations villageoises - Organisations Paysannes), 1992 – *Situation et évolution des organisations paysannes et rurales, Le Sénégal*, Ministère de la Coopération et du Développement, Paris, France : 82 p.

HAMER (Alice), 1980 – «Les femmes *diolass* et la migration : étude de cas», in Lucie Gallistel Colvin et al. : 204-228.

HARZA (Engineering Company International), 1984 – *Plan Directeur du Développement Agricole de la Basse Casamance, Rapport du Plan Directeur, Volume 1*, SOMIVAC-USAID : 7-64.

Olivier de Sardan et Bierschenk, 1993 : 71-76)

N'DIAYE (Raoul N.), 1992 – *Association de la Jeunesse Agricole de Casamance en question (Synthèse du rapport d'évaluation)*, Sénégal : 34 p.

PAARZ, 1992 – *Synthèse de documents socio-économiques de la région de Ziguinchor*, Département Etudes - Consultations, Sud-Informatiue/Ziguinchor : 94 p

PELISSIER (Paul), 1966 – *Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Fabrègue Saint-Yrieix (Haute-Vienne) : 939.

SALL (Samba), DIOP (Oumar), 1991 – *Projet pilote "Casamance" bas-fond de Djiguignoum : rapport de synthèse socio-économie*, ORSTOM, Dakar, 12 p.

STAMP (Patricia), 1990 – *La technologie, le Rôle des Sexes et le Pouvoir en Afrique*, CRDI, Ottawa, 213 p.

TARRIERE-DIOP (Claire), 1996 – *Les organisations paysannes dans la dynamique du changement social : le cas de la moyenne vallée du fleuve Sénégal*, Thèse pour le Doctorat (Nouveau Régime) en Sciences Sociales, Socologies : 765 p.

THOMAS (Louis-Vincent), 1966 – «L'espace social chez les Diola», *Notes Africines*, III, 7 : 89–97.

9. ANNEXES

Annexes 1 : Lignages de Suel

Quartier **Nom du lignage**

Kaock 1 Batending

2 Ebambou

3 Djitama

Diacoye 1 Baralack

Moulomp

1 Djiramba

2 Kounette

2 Djirimaniako

3 Boudierelle

Bodian

1 Foulinbeng

Bamadj 1 Djiramba

2 Egandioule

2 Etama

Kounatouba 1 Kalape

Djiéko

1 Djiéko

2 Fégho

3 Kantapor

4 Dianaque

Annexe 2 : Questionnaire exploitation (membre)

Numéro exploitation / _____ /

Quartier / _____ /

Appartenance à une Organisation Paysanne / _____ /

Nombre de personnes membres de l'exploitation / _____ /

Nom	Age	Sexe	Ethnie	Parenté	Situation matrimoniale	Niveau scolaire	Migration	Absence/ Présence	Appartenan association

Code Sexe

1 = Homme

2 = Femme

Code ethnie

- 1 = *Diola*
- 2 = *Mandingue*
- 3 = *Peul* (Pullo et Haalpulaar)
- 4 = *Mancagne*
- 5 = Manjaque
- 6 = Balant
- 7 = Wolof
- 8 = Autres

Code parenté

- 0 = Sans lien
- 1 = Epoux/épouse
- 2 = Fils/fille
- 3 = Oncle/tante
- 4 = Neveu/niece
- 5 = cousin/cousine
- 6 = Père/mère
- 7 = Grands-parents
- 8 = Autre (à préciser)

Code situation matrimoniale

- 0 = Célibataire
- 1 = Monogame
- 2 = Polygame
- 3 = Divorcé
- 4 = Veuf

Code niveau scolaire

- 0 = Non scolarisé
- 1 = Primaire
- 2 = Secondaire
- 3 = Supérieur
- 4 = Ecole arabe
- 5 = Ecole coranique
- 6 = Alphabétisation (langue)

Code migration

- 0 = N'ayant jamais migré
- 1 = Migration interne
- 2 = Migration internationale

Code absence/présence

- 1 = Absent
- 2 = Présent temporaire

Code appartenance à un groupement ou association

- 0 = Aucun
- 1 = Association villageoise
- 2 = GIE
- 3 = Niveau quartier
- 4 = Association religieuse
- 5 = Association sportive et culturelle
- 6 = classe d'âge
- 7 = Autre (à préciser)

Annexe 1 suite : Equipement matériel agricole

Nature	Année d'acquisition	Mode d'acquisition	Type de matériel (collectif ou individuel)

Annexe 1 suite : Provenance des sources de financement de l'exploitation (%)

Agricole	cueillette	Prestation de service	Migration	Commerce	Autre à préciser

Annexe 3 : Questionnaire migrant de retour

Nom et Prénom : / _____ /
 Age : / _____ /
 Sexe : / _____ /
 Situation matrimoniale : / _____ /
 Niveau scolaire : / _____ /
 Motif de retour : / _____ /
 Responsabilité actuelle dans le village / _____ /

	1ère étape	2ème étape	3ème étape	4ème étape	5ème étape
Année					
Pays					
Ville					
Motifs					
Hebergement, Par qui ? lien de parenté					
Situation matrimoniale					
Activités professionnelles					
Envois /Fréquence					

Annexe 4 : Fichier association villageoise

Nom de l'association / _____ /
Année de création / _____ /
Motifs de sa création / _____ /
Organigramme de l'association / _____ /
Règlement intérieur / _____ /
Objectif / _____ /
Budget annuel / _____ /
Nombre de membres / _____ /
Nombre d'hommes / _____ /
Nombre de femmes / _____ /
Activités principales / _____ /
Activités secondaires / _____ /

Annexe 5 : Caractérisation des membres de bureau de l'association villageoise

Nom	Sexe	Age	Situation matrim.	Niveau scolaire	Responsabilité	1ère migration	Activité antérieure	1er militantisme	Village d'origine
1									
2									
3									
4									
5									

Annexe 6 : Fichier Équipement villageois

	Nature	An. réal.	Initiat.	Montant	Financier	Part.res.	Autres
1							
2							
3							
4							
5							

LISTE DES ASSOCIATIONS DU VILLAGE DE SUEL

NOM ASSOCIATION	ANNEE DE CREATION	OBJECTIFS	NOMBRE HOMMES	NOMBRE FEMMES	TOTAL	ACTIVIT PRINCIP
Association des parents d'eleves	1962	1	120	50	170	
katampor (femmes)	1971	4	0	5	5	
kalape (femmes)	1971	4	0	15	15	
Dianague (femmes)	1971	4	0	15	15	
Association des jeunes de bamadji	1982	2	11	0	11	
Association des jeunes de djiecko		2	0	35	35	
Association des jeunes de djiecko (mixte)		2	20	30	50	
B.N.D.S. (enfants de djiecko)	1989	2	40	10	50	
Hommes de Bamadji		2	35	0	35	
Hommes et femmes de kaock		5	40	80	120	
Congo		5	0	50	50	
Freres unis de diacoye	1975	1	20	10	30	
Hommes de diacoye		5	35	0	35	
Hommes et femmes de bodian		1	30	20	50	
Femmes mariees de bamadji		4	0	20	20	
M'lomp diamoral		5	0	35	35	
Groupeement de suelle	1981	1	47	100	147	
A.S.U.S. (association des freres unis de suel)	1968	1	300	400	700	
Groupeement des jeunes agriculteurs de suel	1985	3	12	9	21	
G.J.K. (groupeement des jeunes de kaock)	1969	1	98	50	148	
G.A.S.C. (groupeement des agriculteurs de suel Counataba	1991	2	70	76	146	1
femmes mariees de diacoye		2	0	25	25	
association des jeunes de m'lomp	1994	1	20	10	30	
association des hommes de kounataba		2	140	0	140	
hommes et femmes de m'lomp		1	45	30	75	
femmes mariees de bodian		4	0	20	20	
association des jeunes de bodian	1993	5	25	5	30	

TABLE DES MATIERES

PAGE DE GARDE.....	1
SOMMAIRE.....	2
LISTE DES SIGLES.....	3
AVANT-PROPOS.....	5
1. INTRODUCTION.....	8
2. PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE.....	12
2.1. Organisation sociale <i>Diola</i>	13
2.1.1. Organisation sociale <i>diola</i> dite originelle.....	14
2.1.2. Organisation sociale <i>diola</i> dite <i>mandinguisée</i>	15
2.2. Suel, un village typique du phénomène de mandinguisation.....	16
3. DEUXIEME PARTIE : CADRE THEORIQUE.....	19
3.1. État de la question.....	19
3.1.1. Migration.....	19
3.1.1.1. Quelques motifs de déplacements des populations.....	20
3.1.1.2. Les conséquences de la migration en Basse Casamance.....	22
3.1.2. Dynamiques associatives et organisationnelles.....	24
3.1.2.1. Conditions d'émergence des OP en BC.....	25
3.1.2.2. Formes d'organisations traditionnelles et modernes.....	26
3.2. Problématique.....	27
3.3. Méthodologie.....	29
3.3.1 Première phase : synthèse des connaissances (collecte, analyse).....	30
3.3.2 Deuxième phase : Rencontre des personnes-ressources.....	30
3.3.3 Troisième phase : Enquêtes de terrain.....	30
3.3.3.1. Au niveau villageois.....	31
3.3.3.2. A l'échelle régionale.....	33
3.3.3.2. Conduite des enquêtes et limites.....	33
4. TROISEME PARTIE : CARACTERISATION DES PRINCIPALES ORGANISATIONS PAYSANNES DE LA BASSE CASAMANCE.....	35
4.1. Département d'Oussouye.....	35
4.2. Département de Ziguinchor.....	36
4.2.1. Union APRAN.....	38
4.2.2. Union <i>LUKAAL</i>	39
4.3. Département de Bignona.....	40
4.3.1. AJAC de Bignona.....	40
4.3.1.1. AJAC BOULOUF.....	40
4.3.1.2. AJAC KAIOUNAYES.....	41
4.3.1.3. AJAC ADIAMATH.....	42
4.3.1.4. AJAC <i>AMANARY</i>	42
4.3.2. Entente de Diouloulou.....	43
4.3.3. Entente de Tendouck ou <i>JIMUUTEN</i>	44
4.3.4. Comité d'Action pour le Développement Fogy (CADEF).....	45
4.3.5. Association pour le Développement du Yamakeuye (ADY).....	45
4.3.6. Union des groupements GOPEC.....	46
4.3.7. AMICAR.....	47
4.3.8. Fédération Départementale des Groupements de Promotion Féminine (FDGPF).....	48

4.3.9. Comité d'Action pour le Développement de la ville de Bignona (CADEV).....	49
5. QUATRIEME PARTIE : ANALYSE SOMMAIRE DE QUELQUES RESULTATS DE TERRAIN	51
5.1. Au niveau villageois	51
5.2. A l'échelle régionale.....	59
6. CINQUIEME PARTIE : PROPOSITION D'AXES DE RECHERCHE	62
6.1. Activités en cours.....	62
6.2. Activités prévues.....	63
7. CONCLUSION GENERALE.....	65
8. BIBLIOGRAPHIE GENERALE.....	67
9. ANNEXES	70
Annexes 1 : Lignages de Suel.....	70
Annexe 2 : Questionnaire exploitation (membre).....	70
Annexe 1 suite : Equipement matériel agricole.....	72
Annexe 1 suite : Provenance des sources de financement de l'exploitation (%).....	72
Annexe 3 : Questionnaire migrant de retour.....	72
Annexe 4 : Fichier association villageoise	73
Annexe 5 : Caractérisation des membres de bureau de l'association villageoise	73
Annexe 6 : Fichier Équipement villageois.....	73
Annexe 7 : Questionnaire caractérisation des principales organisations paysannes de la Basse Casamance.....	74
7-1- Identification de l'Organisation Paysanne.....	74
7-2- Caractéristiques des membres de bureau	74
LISTE DES ASSOCIATIONS DU VILLAGE DE SUEL	75
TABLE DES MATIERES	76